



RAPPORT D'ACTIVITÉ



territoire
d'énergie

VAR • SYMIELEC

2025



ÉDITO

Page 3



LES TEMPS FORTS

Page 6

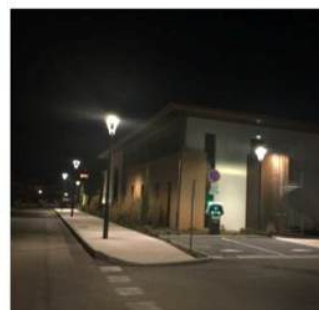


I - LES MISSIONS

Page 12

II - LES FINANCES

Page 30



III - LE FONCTIONNEMENT

Page 34



IV - L'INFO & LA COM

Page 39

Président

Le mot du

*Madame, Monsieur,*

Ce rapport annuel s'inscrit à un moment particulier pour notre Syndicat : celui de la clôture d'une mandature et l'ouverture d'une nouvelle. À l'occasion du renouvellement des instances de TE83, vous m'avez accordé votre vote de confiance pour poursuivre la présidence à vos côtés.

Le bilan de la Mandature

Durant ce mandat, nous avons fait du Syndicat un acteur toujours plus utile, plus proche et plus efficace au service de nos communes.

Nous avons coordonné l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurisation des infrastructures dans les territoires concernés.

Dans le domaine de l'éclairage public, nous avons engagé, d'une part, un vaste programme de modernisation avec le passage au LED des lanternes, soutenu par les financements du Fonds Vert de plus de 3 millions d'euros.

D'autre part, nous avons supervisé une innovation majeure : l'installation de plus d'un millier de boîtiers connectés à des armoires de commande qui permettent un pilotage intelligent et optimisé de l'éclairage public. Ce chantier a nécessité un renforcement de notre service de maintenance, pour garantir aux communes un accompagnement de bout en bout.

Nous avons poursuivi le développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), accompagnant la transition vers des mobilités plus durables sur notre territoire. En 2025, le réseau eborn a gagné une grande reconnaissance, en s'intégrant parmi les 10 réseaux de recharge électrique les plus utilisés en Europe durant l'été via le Chargemap Pass. La saison touristique estivale dans le Var n'est pas étrangère à ces bons résultats...

Nous avons également conforté la délégation de maîtrise d'ouvrage de la rénovation énergétique des bâtiments publics. Nous apportons à nos communes, expertise, ingénierie et solutions concrètes pour réduire leurs consommations et leurs dépenses.

En matière d'énergies renouvelables, nous avons intensifié notre rôle de conseil auprès des communes, notamment sur les filières photovoltaïque et solaire thermique. Nous avons réalisé pour elles, des études d'opportunités afin d'éclairer leurs choix stratégiques et la faisabilité de leurs projets.

Sur les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), notre action s'est traduite par le montage de dossiers, la sécurisation des procédures et le reversement des aides aux communes, afin d'en maximiser les retombées financières. Face à un contexte énergétique tendu, le groupement d'achat d'électricité mis en place par le Syndicat, a permis à nos communes d'accéder à des prix plus compétitifs et à une meilleure visibilité budgétaire.

Au-delà de ces actions structurantes, le Syndicat a systématiquement soutenu financièrement les projets des communes adhérentes, avec un objectif constant : être un partenaire fiable et engagé aux côtés de nos collectivités.

Ce travail collectif a été reconnu au plus haut niveau : j'ai eu l'honneur de recevoir, en tant que Président de Territoire d'énergie Var, la Marianne d'or, faisant de TE83 le premier Syndicat d'énergie de France à recevoir cette distinction nationale. Une fierté que je partage avec l'ensemble des Élus, des agents et des partenaires qui font vivre notre Syndicat.

Une nouvelle mandature

C'est fort de ce bilan que je me suis présenté devant les Délégués pour solliciter le renouvellement de mon mandat à la présidence de TE83. Élu de la commune d'Ollioules et Délégué depuis 2002, j'aborde cette nouvelle mandature avec la conviction que notre action collective doit continuer à s'intensifier, au service direct des communes.

Vous m'avez renouvelé votre confiance et je vous en remercie. J'entame ce nouveau mandat avec la même exigence, la même proximité et la même ambition, en gardant à l'esprit ce qui doit rester la boussole de notre Syndicat :

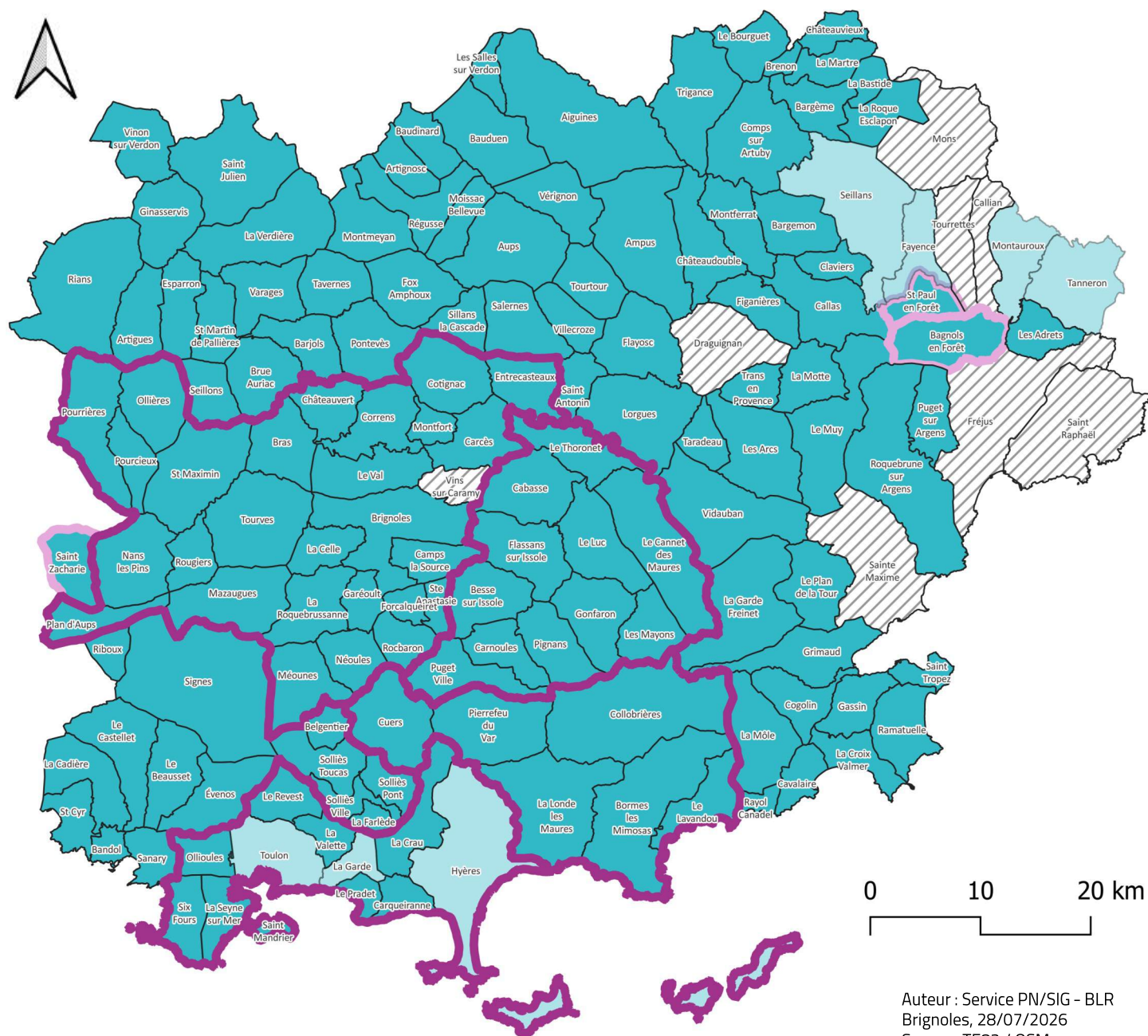
Mettre notre énergie au service des communes !

Bien à vous,

Michel OLLAGNIER

Président de Territoire d'énergie Var
Adjoint au Maire d'Ollioules

Carte des collectivités adhérentes à Territoire d'énergie Var



- Commune adhérente à l'AODE
- Commune adhérente à une compétence optionnelle
- Commune hors syndicat
- Commune adhérente via EPCI
Métropole Aix Marseille Provence : Saint-Zacharie
Communauté de Communes Pays de Fayence :
Saint-Paul-en-Forêt et Bagnols-en-Forêt
- EPCI adhérent
Communauté de Communes Cœur du Var
Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures
Communauté d'Agglomération Provence Verte
Métropole Toulon Provence Méditerranée



137 collectivités adhérentes

représentant

145 communes



1	LES ADRETS-DE-L'ESTEREL
2	AIGUINES
3	AMPUS
4	LES ARCS
5	ARTIGNOSC-SUR-VERDON
6	ARTIGUES
7	AUPS
8	BANDOL
9	BARGÈME
10	BARGEMON
11	BARJOLS
12	LA BASTIDE
13	BAUDINARD-SUR-VERDON
14	BAUDUEN
15	LE BEAUSSET
16	BELGENTIER
17	BESSE-SUR-ISSOLE
18	BORMES-LES-MIMOSAS
19	LE BOURGUET
20	BRAS
21	BRENON
22	BRIGNOLES
23	BRUE-AURIAC
24	CABASSE
25	LA CADIÈRE-D'AZUR
26	CALLAS
27	CAMPS-LA-SOURCE
28	LE CANNET-DES-MAURES
29	CARCES
30	CARNOULES
31	LE CASTELLET
32	CAVALAIRE-SUR-MER
33	LA CELLE
34	CHATEAUDOUBLE
35	CHATEAUVERT
36	CHATEAUVIEUX
37	CLAVIERS
38	COGOLIN
39	COLLOBRIERES
40	COMPS-SUR-ARTUBY
41	CORRENS
42	COTIGNAC
43	LA CROIX-VALMER
44	CUERS
45	ENTRECASTEAUX
46	ESPARRON
47	ÉVENOS
48	LA FARLEDE
49	FAYENCE *
50	FIGANIERES

51	FLASSANS-SUR-ISSOLE
52	FLAYOSC
53	FORCALQUEIRET
54	FOX-AMPHOUX
55	LA GARDE-FREINET
56	GAREOULT
57	GASSIN
58	GINASSERVIS
59	GONFARON
60	GRIMAUD
61	LE LAVANDOU
62	LA LONDE-LES-MAURES
63	LORGUES
64	LE LUC
65	LA MARTRE
66	LES MAYONS
67	MAZAUGUES
68	MEOUNES-LES-MONTRIEUX
69	MOISSAC-BELLEVUE
70	LA MOLE
71	MONTAUXOUX *
72	MONTFERRAT
73	MONTFORT-SUR-ARGENS
74	MONTMEYAN
75	LA MOTTE
76	LE MUY
77	NANS-LES-PINS
78	NEOULES
79	OLLIERES
80	PIERREFEU-DU-VAR
81	PIGNANS
82	PLAN-D'AUPS-SAINT-BAUME
83	LE PLAN-DE-LA-TOUR
84	PONTEVES
85	POURCIEUX
86	POURRIERES
87	PUGET-SUR-ARGENS
88	PUGET-VILLE
89	RAMATUELLE
90	RAYOL-CANADEL-SUR-MER
91	REGUSSE
92	RIANS
93	RIBOUX
94	ROCBARON
95	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
96	LA ROQUEBRUSSANNE
97	LA ROQUE-ESCLAPON
98	ROUGIERS
99	SAINT-ANTONIN-DU-VAR
100	SAINT-CYR-SUR-MER

101	SAINT-JULIEN
102	SAINT-MARTIN-DE-PALLIERES
103	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINT-BAUME
104	SAINT-TROPEZ
105	SAINT-ZACHARIE
106	SAINT-ANASTASIE-SUR-ISSOLE
107	SALERNES
108	LES SALLES-SUR-VERDON
109	SANARY-SUR-MER
110	SEILLANS *
111	SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS
112	SIGNES
113	SILLANS-LA-CASCADE
114	SOLLIES-PONT
115	SOLLIES-TOUCAS
116	SOLLIES-VILLE
117	TANNERON *
118	TARADEAU
119	TAVERNES
120	LE THORONET
121	TOURTOUR
122	TOURVES
123	TRANS-EN-PROVENCE
124	TRIGANCE
125	LE VAL
126	VARAGES
127	LA VERDIÈRE
128	VERIGNON
129	VIDAUBAN
130	VILLECROZE
131	VINON-SUR-VERDON
132	(CC) PAYS DE FAYENCE
	BAGNOLS-EN-FORET
	SAINT-PAUL-EN-FORET
133	(M) TOULON PROVENCE MÉDITÉRANÉE
	CARQUEIRANNE
	LA CRAU
	LA GARDE *
	HYERES *
	OLLIIOULES
	LE PRADET
	LE REVEST-LES-EAUX
	SAINT-MANDRIER-SUR-MER
	LA SEYNE-SUR-MER
	SIX-FOURS-LES-PLAGES
	TOULON *
	LA VALETTE-DU-VAR
134	(M) AIX-MARSEILLE PROVENCE
135	(CC) CŒUR DU VAR
136	(CA) PROVENCE VERTE
137	(CC) MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

Légende

N° Collectivité adhérente
(M) Métropole

* Commune adhérente à une compétence optionnelle

(CA) Communauté d'Agglomération

(CC) Communauté de Communes

(CC) Communauté de Communes

(CC) Communauté de Communes

Les Évènements

5 mars

Réunion d'information sur les obligations de solarisation des bâtiments et parkings



3 avril

Convention locale entre ORANGE et TE83 (enfouissement coordonné des réseaux)



4 avril

Réunion Eborn - Charte d'engagement du service public de recharge



24 avril

Bilan des actions des dispositifs ADEME « CCRT » et « Les Générateurs »



4 juin

Présentation de la plateforme de contrôle des cartographies Éclairage Public



25 septembre

« Village des Transitions » au salon Var Up à Toulon



18 novembre

Colloque « Décret Tertiaire » organisé par l'association ATEE à Toulon



20 novembre

Rencontre avec le Président de la FNCCR au Salon des Maires à Paris



26 novembre

1^{ère} Assemblée Générale de l'ERES à la Mairie des Orres (05)



28 novembre

2^{ème} Rencontres de l'Éco-Habitat du Var au Cannet-des-Maures



4 décembre

Assemblée Générale des Maires Ruraux du Var à Brue-Auriac à Brue-Auriac



6 décembre

Conférence Départementale AODE à la Sous-Préfecture de Brignoles



La Remise de la Marianne d'Or



Une reconnaissance nationale...

Récompensé dans le Palmarès 2024, Michel OLLAGNIER a reçu la Marianne d'Or, le 25 mars 2025 à Paris, des mains du Secrétaire Général du concours, Alain TRAMPOGLIERI et de la Sénatrice du Var, Françoise Dumont.

Cette prestigieuse distinction républicaine souligne la qualité des actions du Syndicat en faveur de la transition énergétique de son territoire.

... Une Cérémonie Locale

Le jeudi 22 mai 2025, la Marianne d'Or a été remise officiellement à Michel OLLAGNIER, Président de TE83 des mains d'Alain TRAMPOGLIERI, Secrétaire Général du Concours de la Marianne d'Or.

Lors de ce moment empreint d'émotions, le Président a partagé cette prestigieuse récompense avec les agents de TE83 ainsi que de nombreuses personnalités présentes. Notamment,

Anne-Cécile VIALLE | Sous-Préfète de Brignoles

André GUIOL | Sénateur du Var

Chantal LASSOUTANIE | 1^{ère} Adjointe de Brignoles et Conseillère Départementale

Jean-Pierre VERAN | Président de l'AMF83 et Maire de Cotignac

Robert BENEVENTI | Maire d'Ollioules et Conseiller Départemental

Christian RYSER | Maire de Néoules et 1^{er} Vice-Président Délégué de TE83.



Le Salon des Communes & des Intercommunalités du Var

« La Laïcité » était au cœur du 8^{ème} Salon des Communes et des Intercommunalités du Var, organisé par L'Association des Maires du Var (AMF83), le vendredi 17 octobre 2025 à Draguignan.

Cet événement fédérateur dédié aux actions et préoccupations des collectivités du département a pour objectif de mettre en relation décideurs publics et chefs d'entreprise, afin de réfléchir ensemble à des solutions d'avenir pour nos territoires.



Les Comités Syndicaux



27 février



4 mars



3 avril



10 avril



3 juin



10 juin



9 octobre



14 octobre

Les Bureaux



13 février



27 mars



2 octobre



13 novembre

Les Commissions

Commission Finances



13 février

Commission Finances



19 mars

CCPTE



15 mai

CCSPL



20 mai

Commission SCC Électricité



27 novembre

Commission SCC Gaz



5 décembre

CCSPL



9 décembre

CCPTE : Commission Consultative Paritaire pour la Transition Énergétique

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

SCC : Commission de Suivi et de Contrôle de Concession

Photos d'Ouvrages réalisés en 2025

Métropole TPM - LA CRAU

Pose d'un Poste PSSB

Création d'un Poste au Sol Simplifié de type B (PSSB) en remplacement d'un transformateur H61 sur poteau, situé Chemin de l'Ubac à La Crau.

Ce procédé a permis la pose d'un nouveau transformateur plus puissant et l'enfouissement d'une portée de réseau HTA.



Métropole TPM - OLLIOULES

Effacement de réseaux

Mise en œuvre d'un procédé technique particulier pour remplacer un poteau d'arrêt de ligne au Chemin de la Poussaraque à Ollioules.

En raison du profil incliné de la route, un camion bras de 25 tonnes a été nécessaire pour effectuer cette intervention.

LA CADIÈRE-D'AZUR

Valorisation du Patrimoine

Mise en lumière de l'Église Saint-André à La Cadière-d'Azur nécessitant l'intervention de cordistes pour la réalisation de travaux en hauteur.



Les Compétences de TE83

La création du Syndicat

C'est après le contexte de la [loi du 10 février 2000](#) relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité que le Syndicat a vu le jour.

Conscients de leurs nouvelles charges en matière de contrôle et de distribution d'énergie, le [SymielecVar](#) est né de la volonté de [Guy MENUT](#), Député-Maire de Solliès-Toucas et d'[Alfred GAUTIER](#), Président des Maires du Var et Maire du Val et de quelques Maires du Var en [mars 2001](#).

Le Syndicat comprend [137 collectivités](#) qui lui font confiance et qui représentent [145 communes](#) sur les 153 que compte le Var.

En 2023, le SymielecVar change de nom et devient [Territoire d'énergie Var](#). Créée par la FNCCR, la marque « Territoire d'énergie » permet de fédérer les syndicats d'énergie qui s'inscrivent dans la volonté d'agir pour la transition énergétique de leur territoire.

Si la mission fondatrice du Syndicat est le contrôle de concession de [distribution publique d'électricité](#) et les travaux d'effacement des réseaux, TE83 propose également des [compétences optionnelles](#) à la carte.



Investi auprès des communes, Territoire d'énergie Var est devenu un acteur majeur et reconnu dans la transition énergétique.

Les Compétences et Missions du Syndicat

Les Compétences Optionnelles



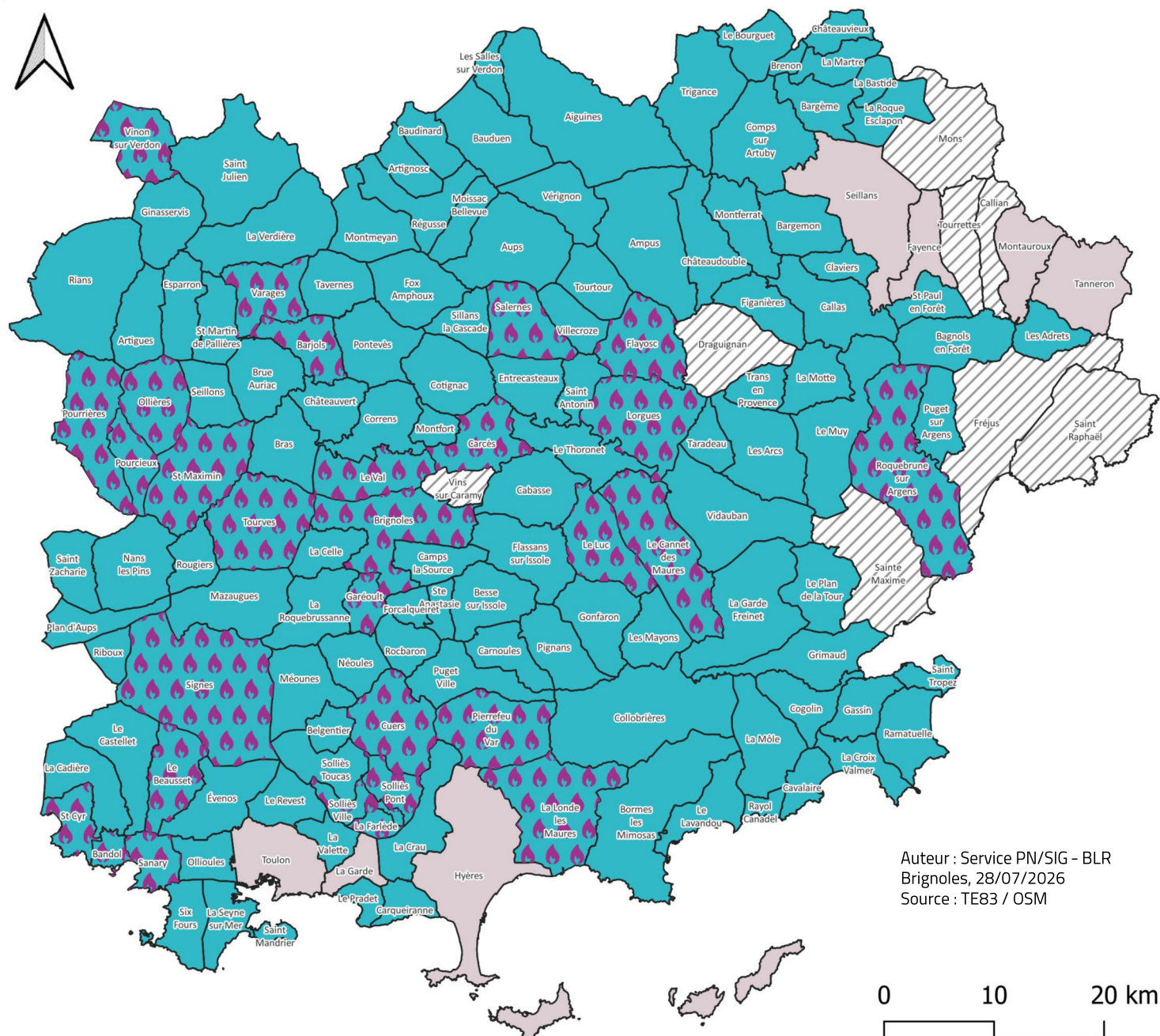
Les Missions Complémentaires



Carte des Communes adhérentes aux Compétences AODE

Mission fondatrice du Syndicat, Territoire d'énergie Var est l'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE)** pour le compte de **138 communes** dans la distribution publique d'électricité et pour **29 communes** dans la distribution publique de gaz.

À ce titre, TE83 est garant de la mission de service public de distribution d'énergie et s'assure de la bonne exécution des missions confiées aux concessionnaires Enedis et GRDF.



-  Commune Adhérente à l'AODE Électricité
-  Commune Non Adhérente à l'AODE Électricité ni à la Compétence Gaz
-  Commune Adhérente à la Compétence Gaz
-  Commune Hors Syndicat



138

communes
adhérentes
à l'AODE
Électricité

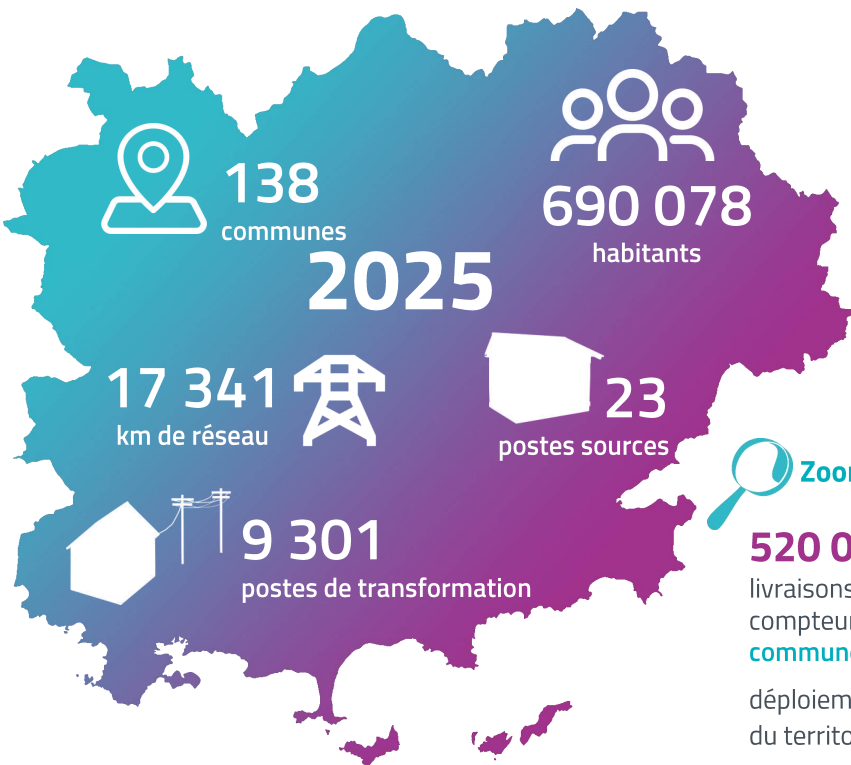
29

communes
adhérentes
à la compétence
Gaz



1.1. La Distribution Publique d'Électricité...

Le Patrimoine & la Concession



Le contrôle de distribution d'électricité est une mission essentielle destinée à assurer la sécurité publique et la sûreté du réseau électrique.

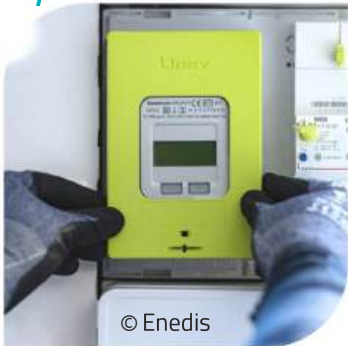
En adhérant à TE83, les collectivités ont transféré cette responsabilité au Syndicat qui est désormais chargé de procéder à ce contrôle.

Un agent en charge du contrôle de concession est assermenté par le Tribunal de Grande Instance.

Signé par TE83, Enedis et EDF, le 1^{er} avril 2020, le contrat de concession a une durée de 30 ans.

Zoom sur le compteur Linky

520 066 points de livraisons sont équipés du compteur Linky sur les 138 communes concernées par le déploiement, soit 96,4 % du territoire



Le Cahier des Charges du Contrat de Concession

Le Cahier des Charges de la Concession des réseaux de distribution publique d'électricité

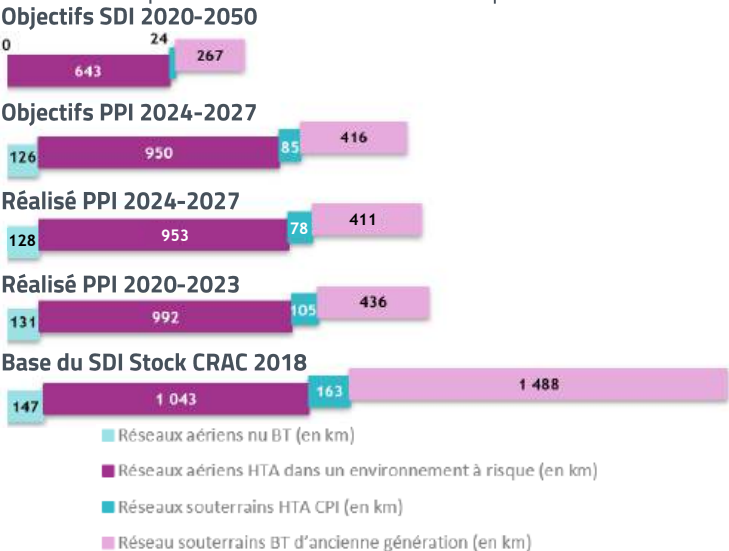
Il permet de fixer les droits et les devoirs de l'Autorité Concédante et du Concessionnaire, notamment sur un sujet très sensible : les déplacements d'ouvrages lors de la réalisation de travaux d'aménagement de voirie par les communes.

TE83 suit et contrôle les prestations dues par Enedis au titre du cahier des charges de concession. Ce cahier régit les relations contractuelles entre le concessionnaire et l'autorité concédante.

Suivi du PPI - SDI

Le nouveau cahier des charges du Contrat de Concession signé en avril 2020 pour une durée de 30 ans prévoit un Schéma Directeur des Investissements (SDI) sur 30 ans répartis en plusieurs Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) de 4 ans.

Le graphique ci-dessous représente les objectifs fixés pour améliorer la performance du réseau électrique.



Investissement Enedis - Objectifs PPI 2024-2027

Le Concessionnaire Enedis s'est engagé pour renforcer et moderniser le réseau pour un montant de 36,2 millions d'euros dans le PPI de la période 2024-2027.

Les investissements cumulés à fin 2025 représentent 93,1 % des objectifs du PPI soit 33,7 millions d'euros.

PPI Investissements pour la performance du réseau	Réalisé en cumulé à fin 2025	Objectif total PPI 2024-2027	% réalisé en 2025
Renforcement des réseaux HTA-BT	9,7 M€	14,00 M€	69,3 %
Renouvellement de réseaux aériens HTA à risques avérés	11,7 M€	10,40 M€	112,5 %
Renouvellement des réseaux HTA souterrains	5,4 M€	4,80 M€	112,5 %
Renouvellement des réseaux BT souterrains incidentogène	6,5 M€	6,00 M€	108,3 %
Renouvellement des réseaux BT aériens nus	0,40 M€	1,00 M€	40,00 %
Total	33,70 M€	36,20 M€	93,1 %

...La Concession de Distribution Publique d'Électricité

Les Consommateurs & Producteurs de la Concession

La Clientèle Enedis

	Usagers : 525 448	Consommation : 3 935 GWh
Clients BT < 36 kVA	519 773	2 807 GWh
Clients BT > 36 kVA	4 837	521 GWh
Clients HTA	838	608 GWh



Zoom sur la fourniture d'électricité

18 177

bénéficiaires du Chèque Énergie en 2025

309 967

usagers sont au Tarif Réglementé de Vente, soit **59 %** des consommateurs



Zoom sur la production de photovoltaïque

25 756 installations

par rapport à 2024 : **+ 13,6 %**

566 MW

+ 9,1 %

La Qualité de Fourniture

Taux de Clients Mal Alimentés sur la Concession en 2025



Le Syndicat accompagne ses adhérents dans leurs démarches auprès d'Enedis. Lorsqu'une commune est saisie par un administré pour des problèmes relevant de la qualité des prestations liées au contrat passé avec Enedis, elle peut transmettre une demande écrite au Syndicat précisant les coordonnées de la personne concernée, accompagnée du courrier qui lui a été adressé.

Les élus ou les services peuvent également saisir TE83 dans la rubrique « Contactez-nous » du site Internet www.te83.fr ou grâce à l'espace réservé dédié à chaque collectivité.



Zoom sur la continuité de la fourniture

Critère B : Une baisse en 2025

Le critère B est un indicateur pour mesurer la qualité du réseau. Il indique la durée annuelle moyenne de coupure par installation de consommation raccordée en BT.

* TCC : Toutes Causes Confondues

Le critère B TCC* hors RTE :

77,1 minutes

contre **94,4 minutes** en 2024

Le critère B TCC* hors RTE national :

61,9 minutes

contre **82,8 minutes** en 2024

Les Finances

Investissements & Recettes Enedis en 2025

72,6 M€

d'investissement Enedis

234,5 M€

de recettes d'acheminement

La Patrimoine Comptable en 2025

Valeur brute des ouvrages : **1 414,8 M€**

(+ **64,4 M€** par rapport à 2024)



Zoom sur les travaux

TE83 a investi **3,2 M€** en 2025 sur la concession.
(travaux de dissimulation des réseaux de distribution publique d'électricité).

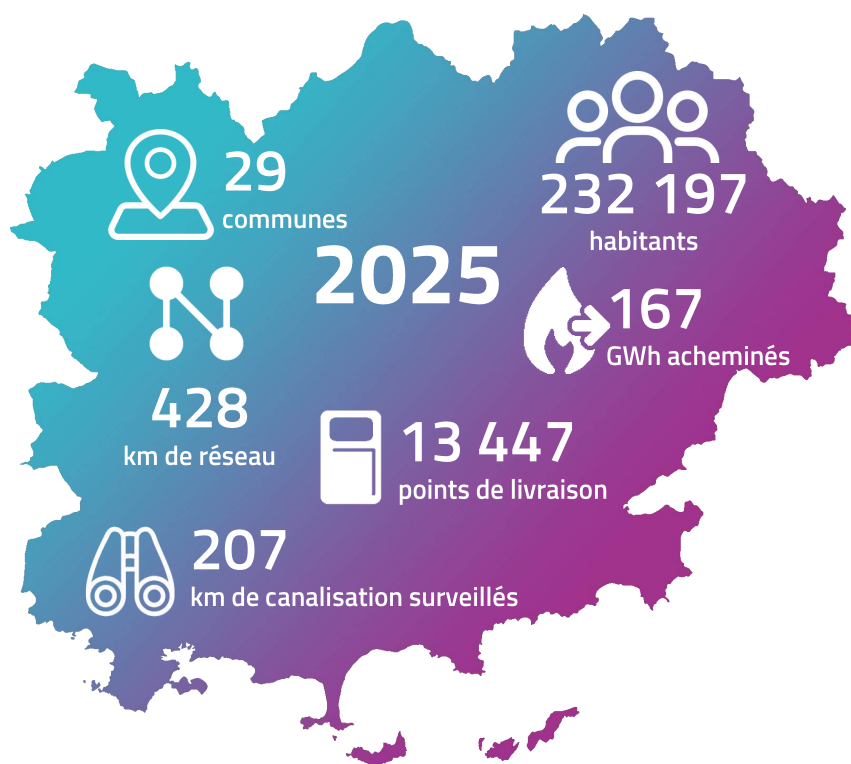
Enedis a versé au titre de **l'article 8 : 679 k€**

L'Article 8 du cahier des charges de concession permet l'allocation d'une enveloppe financière annuelle par Enedis pour l'enfouissement des réseaux.



1.2. La Distribution Publique de Gaz...

Le Patrimoine & la Concession



Depuis 2012, TE83 est l'**Autorité Organisatrice de Distribution publique de Gaz Naturel** pour les **29 communes** du Var qui ont délibéré pour ce transfert de compétence.

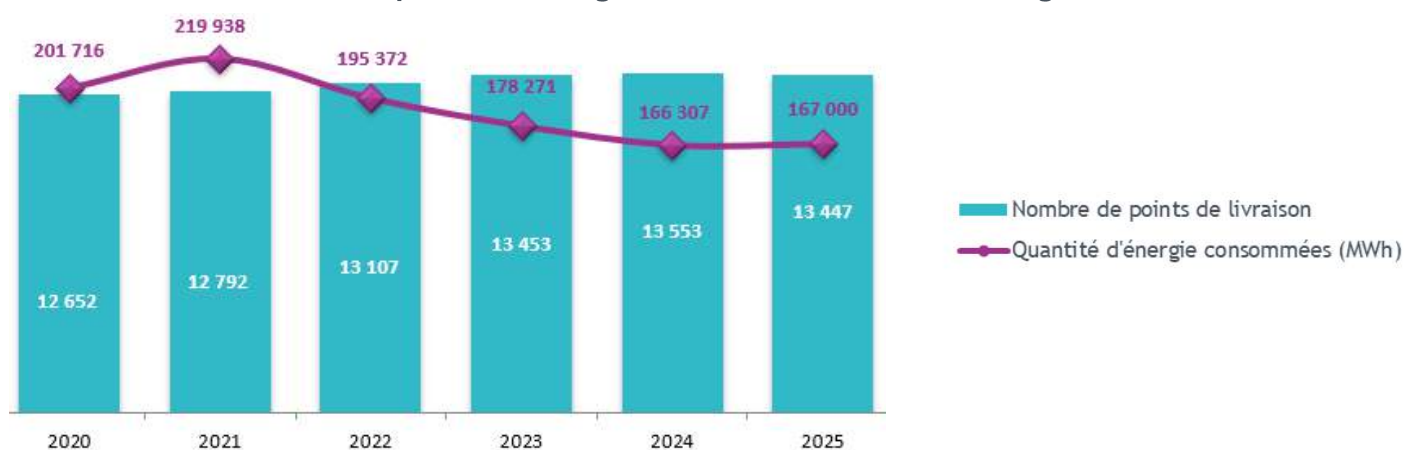
Le Syndicat contrôle la bonne exécution du réseau concédé et veille au respect du contrat de concession signé par GRDF.

Un agent en charge du contrôle de concession est assermenté par le Tribunal de Grande Instance.



Les Clients & les Consommations de la Concession

Évolution des quantités d'énergie acheminées & du nombre d'usagers desservis



Le déploiement du compteur Gazpar

Depuis le début du déploiement, **13 910 compteurs communicants** ont été installés sur la concession dont **483** en 2025.

Une grande majorité des clients de GRDF peut désormais accéder à ses données quotidiennes de consommation sur www.monespace.grdf.fr



Zoom sur l'acheminement

L'énergie acheminée représente **167 GWh** en 2025 contre **166 GWh** en 2024, soit **+ 0,6 %**

Les recettes liées à l'acheminement représentent **3,85 M€** soit **+ 15,7 %** par rapport à 2024

13 447 points de livraison sont recensés en 2025 contre **13 553** en 2024, soit **- 0,8 %**

Les Ouvrages de la Concession

Le réseau

Les conduites permettent de véhiculer du gaz à différentes pressions (MP : Moyenne Pression / BP : Basse Pression).

La terminologie utilisée correspond à des conduites :

- **MPC** : pression comprise entre 4 et 19,2 bars
- **MPB** : pression comprise entre 0,4 et 4 bars
- **MPA** : pression comprise entre 0,05 et 0,4 bars
- **BP** : pression comprise entre 0,017 et 0,05 bars

InfoCoupure

GRDF met à disposition de ses clients « InfoCoupure », un service gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 sur le site <http://infocoupure.grdf.fr>.



Zoom sur l'âge moyen des canalisations du réseau

En 2024, l'âge était de **25,44 ans**. Il passe à **27,6 ans** en 2025. L'âge des canalisations du réseau est globalement jeune sur la majorité des communes de la concession.

TE83 est particulièrement attentif aux pannes intervenant sur les réseaux de 5 communes qui sont les plus vieillissantes, à savoir :

- Solliès-Ville (43,3 ans)
- Solliès-Pont (38 ans)
- Sanary-sur-Mer (37,1 ans)
- Bandol (34,5 ans)
- La Farlède (32,8 ans)

La principaux Chantiers de la Concession

En 2025, **304 m** de travaux réalisés sur la concession.

Raccordements & transition écologique	Longueur	BC *	BI **
La Farlède Rue de la Gare	304 m	0	0
Le Beausset Centre	0 m	1	1
Sanary-sur-Mer Avenue de la Résistance	0 m	1	0
Solliès-Pont Avenue des Plantades	0 m	1	0

En 2025, GRDF a modernisé **2 m** de réseau sur la concession.

Adaptation & modernisation des ouvrages	Longueur	BC *	BI **
Bandol Chemin de Saint-Marc	2 m	0	0
Bandol Affaire Globale Var	0 m	1	0
Brignoles Avenue des Martyrs de la Résistance	0 m	0	1

* BC : Branchement Collectif | ** BI : Branchement Individuel

Les Finances

Investissements & Recettes GRDF en 2025

0,625 M€ d'investissements réalisés par GRDF sur la concession en 2025, soit **- 405 k€** par rapport à 2024

4,1 M€ de recettes acheminement et hors acheminement de GRDF, soit **+ 13,9 %** par rapport à 2024

304 m de réseau construit en 2025, contre **306 m** en 2024

207 km de réseau GRDF contrôlés en 2025, contre **121 km** en 2024



Zoom sur la sécurité du réseau

200 incidents recensés en 2025 contre **154** en 2024, dont :

Manque de gaz ou défaut pression sans fuite : **35** **26** en 2024

Fuite de gaz sans incendie ni explosion : **123** **91** en 2024

Incendie et/ou explosion : **16** **17** en 2024

Autres natures : **26** **20** en 2024



© GRDF

1.3. Les Travaux...

Les travaux de dissimulation du réseau de distribution publique d'électricité

Le Syndicat est maître d'ouvrage de tous les travaux d'effacement qui doivent être réalisés par les collectivités adhérentes au Syndicat sur le réseau concédé à Enedis. Il a pour cela procédé à la dévolution de marchés publics d'études et de travaux. La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert avec une publicité européenne. La direction des travaux est assurée en interne par des agents formés au sein de la structure et de la main d'œuvre privée. Cette méthode permet de suivre au mieux l'évolution des travaux et leur coordination.



Les travaux d'éclairage public



Pour les communes qui ont opté pour les compétences optionnelles n°1 et 2. Le Syndicat crée (compétence n°1) des nouveaux réseaux d'éclairage public, ou dissimule (compétence n°2) des réseaux d'éclairage public aériens et procède à la pose de matériel qui remplit les critères de performance les rendant éligibles au dispositif des CEE. TE83 apporte une aide financière pour réaliser ces travaux. Dans chaque cas, l'efficacité et l'économie d'énergie sont recherchées tout comme la simplicité d'entretien et d'exploitation du matériel.

Les travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public

Pour les communes qui ont opté pour la compétence optionnelle n°3. Le Syndicat apporte des conseils techniques, des recommandations énergétiques et une aide financière pour réaliser des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public. Ces travaux sont également éligibles au dispositif des CEE.



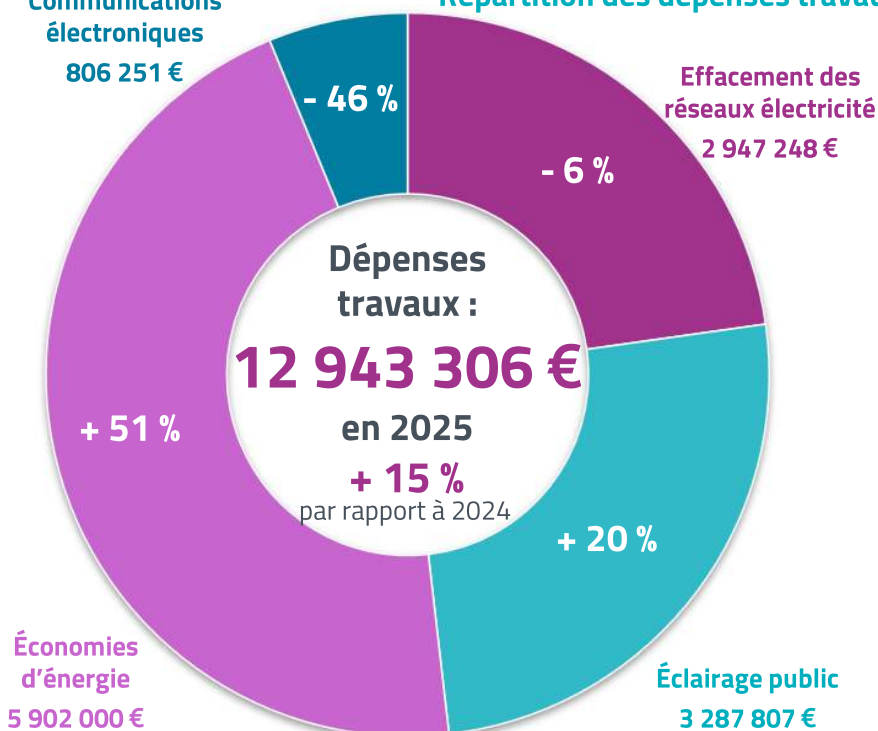
Les travaux de communications électroniques



Pour les communes qui ont opté pour la compétence n°4, une convention organise les relations entre le Syndicat et Orange et s'applique en présence d'appui commun déposé dans l'emprise des travaux. L'appui commun désigne le support de ligne aérienne d'un réseau public de distribution d'électricité sur lequel est également établi le réseau de communications électroniques. Le Syndicat coordonne les travaux d'enfouissement ou de mise en discrétion de ces réseaux en intégrant à ses projets le réseau téléphonique, dans le cadre de la convention signée avec Orange et d'autres opérateurs. En avril 2025, un avenant signé avec Orange permet à TE83 de procéder directement au passage des câbles de communications électroniques sans attendre l'intervention de l'opérateur, lors de travaux coordonnés.

Communications
électroniques
806 251 €

Répartition des dépenses travaux en 2025



73

chantiers terminés en 2025

représentant un coût total de :

12 497 445 €



Participation financière de TE83 :

2 114 121 €

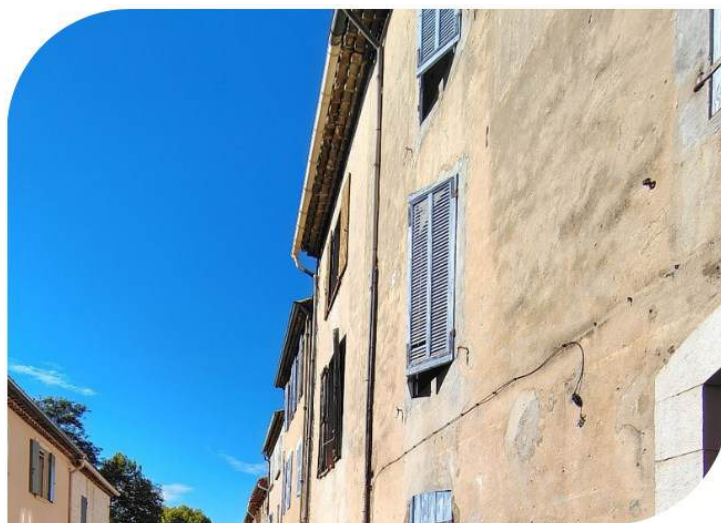
Quelques exemples de chantiers réalisés en 2025 - Photos Avant / Après Travaux

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE | CARQUEIRANNE | Avenue du Docteur Plomb
Travaux d'Effacement des Réseaux Électriques, d'Éclairage Public et de Communications Électroniques



ROUGIERS | Avenue de Marseille

Travaux d'Effacement des Réseaux Électriques, d'Éclairage Public et de Communications Électroniques



LE BOURGUET | Boulodrome

Travaux de Création d'Éclairage Public



1.4. L'Éclairage Public...

Les travaux d'équipement des réseaux d'éclairage public

TE83 réalise pour le compte de **96 collectivités** des travaux d'équipement du réseau d'éclairage public (**compétence n° 1**). Des solutions d'éclairage plus vertueuses (LED) sont préconisées, qu'il s'agisse de travaux de création ou de modernisation.

Les travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public

TE83 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public pour le compte de **104 collectivités** (**compétence n° 3**). Il s'agit de « relampage », une opération qui consiste à remplacer un système d'éclairage ancien par un système plus économe en énergie (LED). Ces travaux permettent de bénéficier de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).



Le Fonds Vert : Moderniser le parc d'éclairage public des communes



En lien direct avec la **Préfecture du Var**, TE83 accompagne les communes dans la modernisation des parcs d'éclairage public.

Depuis le lancement du dispositif « Fonds vert » en 2023, Territoire d'énergie Var a instruit plus de **55 demandes de subventions**.

Des travaux de rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ont été initiés en 2024 sur **23 communes** et sur **22 communes** en 2025.



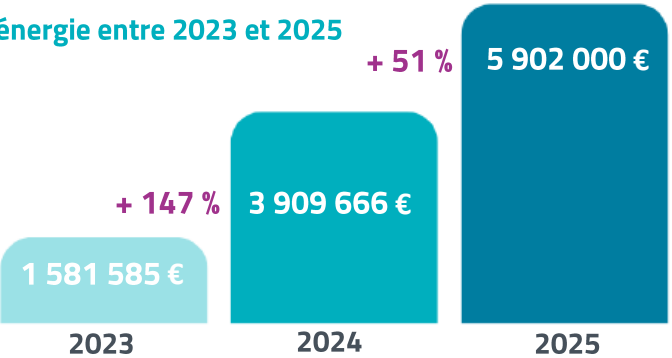
Exemple concret de remplacement de luminaires dans le cadre du Fonds Vert



Zoom l'évolution des dépenses travaux d'économies d'énergie entre 2023 et 2025

Le dispositif « Fonds Vert » et l'accompagnement technique et financier de TE83 ont permis l'émergence de projet de modernisation des parcs d'éclairage public des communes varoises.

Les dépenses « travaux » en matière d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public ont bondi de **+ 273 %** entre 2023 et 2025.



La maintenance du réseau d'éclairage public

La maintenance de l'éclairage public (**compétence n°8**) assurée par le Syndicat a pour objectif de répondre aux enjeux d'un éclairage économe et de qualité.

En 2025, **73 collectivités**, réparties en 5 lots géographiques ont confié à TE83, la gestion de leur réseau d'éclairage public.

Cette mission inclut notamment le dépannage des lampes et armoires défectueuses, le traitement des DT-DICT, la gestion opérationnelle des réseaux visant à réguler les accès et à garantir la sécurité des interventions



Un Logiciel dédié

TE83 dispose d'un logiciel de gestion et de maintenance de l'éclairage public. Un outil web interactif, à disposition des collectivités qui permet de signaler une panne et de suivre les interventions réalisées avec les photos des anomalies et des travaux exécutés.

745 333 €

investis dans la maintenance EP (hors forfait)

42 857 points lumineux

3 094 signalements effectués sur le logiciel

542 opérations de travaux de maintenance

Exemples d'intervention

suite à un signalement réalisé via le logiciel dédié



La Géodétection du réseau souterrain et aérien d'éclairage public

96 communes adhérentes sont concernées par le marché « Détection et Référencement du réseau souterrain et aérien d'Éclairage Public et de Signalisation Lumineuse Tricolore ».

Parmi elles, **23 communes** n'ayant pas transféré la compétence « Maintenance Éclairage Public » au Syndicat, ont choisi de conventionner avec TE83 afin de lui confier cette mission.

La longueur à géodétecter de précision classe A est estimée à **1 300 km** sur l'ensemble des **96 communes**.

En 2025, **180 km** de réseau ont été géodétectés.



Zoom l'état d'avancement du marché de Géodétection

Reste à relever :

1 150 km de réseau géodétectés depuis 2019 sur **84 communes**

150 km sur
12 communes

1.5. Les Énergies Renouvelables...

Le « CCRT » : les Énergies Renouvelables Thermiques

Le CCRT 2025/2028 : un nouveau contrat, une dynamique renforcée

TE83 a été sélectionné par l'ADEME afin de porter le dispositif « **Contrat Chaleur Renouvelable Territorial** » (CCRT) sur la période 2022/2024 pour le département du Var. Le 6 décembre 2024, l'ADEME a renouvelé sa confiance pour 4 ans jusqu'en 2028. Le nouveau CCRT vise **20 installations** financées et **13 000 MWh / an** de production d'énergies renouvelables (dont 12 hors biomasse), pour une enveloppe Fonds Chaleur mobilisable de **5 081 005 €**. 2025 en est la première année de mise en œuvre, l'accompagnement du Syndicat reste entièrement gratuit et permet de cumuler les aides de l'ADEME et de la Région SUD.

Ce dispositif permet d'accompagner les porteurs de projet (hors particuliers) dans la réalisation d'installation **d'énergies renouvelables thermiques** : bois énergie, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur fatale et les réseaux de chaleur et de froid associés à ces énergies. Le dispositif, à travers le **Fonds Chaleur**, permet de financer en grande partie ces installations. L'accompagnement du Syndicat est entièrement **gratuit** pour tous les porteurs de projet.

Des collectivités, entreprises et associations ont ainsi pu faire appel à TE83 afin qu'il puisse les conseiller dans leurs projets. Ces projets d'énergies renouvelables thermiques sont étudiés pour des sites aux usages très différents : écoles, gymnases, EHPAD / hôpitaux, mairies, mais aussi hôtels ou sites industriels.

L'accompagnement du Syndicat a pris plusieurs formes : organisation de réunions d'information, réalisation de notes d'opportunités, conseil tout au long du projet et instruction des dossiers de subvention Fonds Chaleur. Le financement Fonds Chaleur de ces installations, associé à celui porté par la Région SUD, a souvent permis d'atteindre le taux maximal de cumul d'aides (**80 % du coût de l'installation HT**).

Les projets financés dans le cadre du CCRT83 en 2025

Projet		Production en MWh	Coût total du projet	Aide ADEME	Autres Aides (Région...)
Géothermie sur sondes	NOVE TOULON	31	713 683 €	28 780 €	86 210 €
Géothermie sur sondes	Centr'Azur HYERES	83	545 096 €	50 000 €	165 915 €
TOTAL		114	1 258 779 €	78 780 €	252 125 €

Zoom sur les Chiffres-Clés de l'année 2025



13

notes d'opportunités réalisées





78 780 €

d'aides ADEME mobilisées





51

Acteurs sensibilisés

(Collectivités, Établissements Publics, Associations, Entreprises)



représentant

114

MWh / an engagés



Perceptives

Au-delà des projets financés, TE83 accompagne un portefeuille de 52 projets EnR thermiques en cours qui alimentera la trajectoire du CCRT sur la suite du contrat.

Une dynamique a été mise en place sur les réseaux de chaleur et de froid, notamment grâce à la mobilisation des différents acteurs que sont la Région, le Département, les bailleurs sociaux et le secteur de la santé, désormais moteurs de 5 projets en cours d'élaboration.

AVEC LE SOUTIEN ET LE FINANCEMENT DE

[TE83] Rapport d'activité 2025

20

« Les Générateurs » : le Photovoltaïque et l'Éolien

Les Générateurs : un conseiller à votre écoute

La forte augmentation des prix de l'électricité depuis fin 2021 a conduit les entités publiques à rechercher des solutions d'économie énergétique. Face à cette problématique, les

énergies renouvelables électriques, photovoltaïque comme éolien, présentent des avantages considérables : stabilité des prix, indépendance énergétique renforcée, gains financiers réguliers pour la commune. De plus, le cadre réglementaire est en évolution régulière, avec notamment de nouvelles obligations de solarisation sur les parkings et certains types de bâtiments.

Disposant d'une forte expérience dans le domaine du photovoltaïque, TE83 s'est réuni avec les syndicats d'énergie de la Région SUD au sein de l'ERES (Entente Régionale Énergies Sud). Cette dernière a été lauréate du programme « Les Générateurs », ayant pour objectif de promouvoir et d'aider au **déploiement du photovoltaïque et de l'éolien**. TE83 a ainsi été sélectionné comme porteur de ce dispositif dans le Var, depuis 2022, permettant de poursuivre l'accompagnement des collectivités et acteurs du territoire en 2025.

Visant tous les porteurs de projet public, le dispositif a plusieurs objectifs :

- **Communiquer** au sujet de ces énergies renouvelables électriques »
- **Informer** les entités publiques de l'intérêt de ces énergies en réalisant notamment des études de potentiel
- **Accompagner** les porteurs de projet sur tout le déroulement des opérations, en coopération avec les acteurs du territoire.

L'accompagnement de TE83 s'est poursuivi en 2025 principalement à travers la réalisation d'études de potentiel photovoltaïque en autoconsommation individuelle et en vente totale, ainsi qu'en autoconsommation collective, de plus en plus prisée par les collectivités. Tout au long de l'année 2025; TE83 a rencontré les collectivités avec l'organisation de réunion d'information, de journée de sensibilisation, de webinaire sur les thématiques d'énergies renouvelables ou encore de visites de sites.

Les collectivités sont ensuite accompagnées si elles présentent le souhait d'aller plus loin. Le Syndicat encourage notamment plusieurs types de montages : en fonds propres, avec la participation d'un collectif citoyen, ou à travers une société de projet.

Les études de potentiel Photovoltaïque réalisées en 2025

Nombre de Collectivités	Nombre de sites	Puissance totale	Production par an
27	75	12,03 MWc	14,85 GWh

Le Cadastre solaire : un outil gratuit pour mettre à profit l'ensoleillement du Var

TE83 a mis à disposition le cadastre solaire du Var. Un outil de cartographie en ligne qui permet d'estimer le potentiel de production d'énergie solaire de chaque toiture, deux technologies de production sont proposées:

- une installation photovoltaïque pour produire de l'électricité
- une installation thermique pour produire de l'eau chaude

Rendez-vous sur :
<https://cadastre-solaire.te83.fr/>



En quelques clics, il permet de calculer le coût de l'investissement, la production annuelle et l'économie réalisée.

L'Ombrière Photovoltaïque de TE83

TE83 dispose d'une **ombrière photovoltaïque** sur son parking grâce au concours de la Région Sud.

Une **station de recharge** pour les véhicules électriques est alimentée par l'installation photovoltaïque et une batterie de stockage permet de gérer la production.

Cette ombrière de 25 kWc installée en **autoconsommation** avec stockage permet aujourd'hui au Syndicat de charger son parc de voitures électriques, de subvenir à une grande partie des besoins électriques du bâtiment, en consommation directe ou en stockant la production dans des batteries.



Production en 2025 :

33 237 kWh



Économies réalisées en 2025 :

53,09 %
soit 6 728 € d'économie annuelle



1.6. La Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics...

Le Programme « ACTEE » : la Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics

TE83, en partenariat avec la COFOR-ALEC 83, vient en soutien des communes qui souhaitent agir sur la consommation d'énergie de leurs bâtiments communaux.

Le programme **ACTEE**, porté par la **FNCCR**, vise à faciliter le développement des projets d'**efficacité énergétique** en se fondant sur la mise en commun d'outils au service des collectivités, ainsi que la mutualisation des projets d'efficacité énergétique par l'intermédiaire des syndicats mixtes, EPCI et acteurs de terrain.



ACTEE+ Chêne 1, 2, 3, 4 et 6

TE83 associé à la COFOR-ALEC83 sont lauréats du programme ACTEE + Chêne 1, 2, 3, 4 et 6 avec **21 communes**, **1 SIVU** et **7 intercommunalités** du Var.

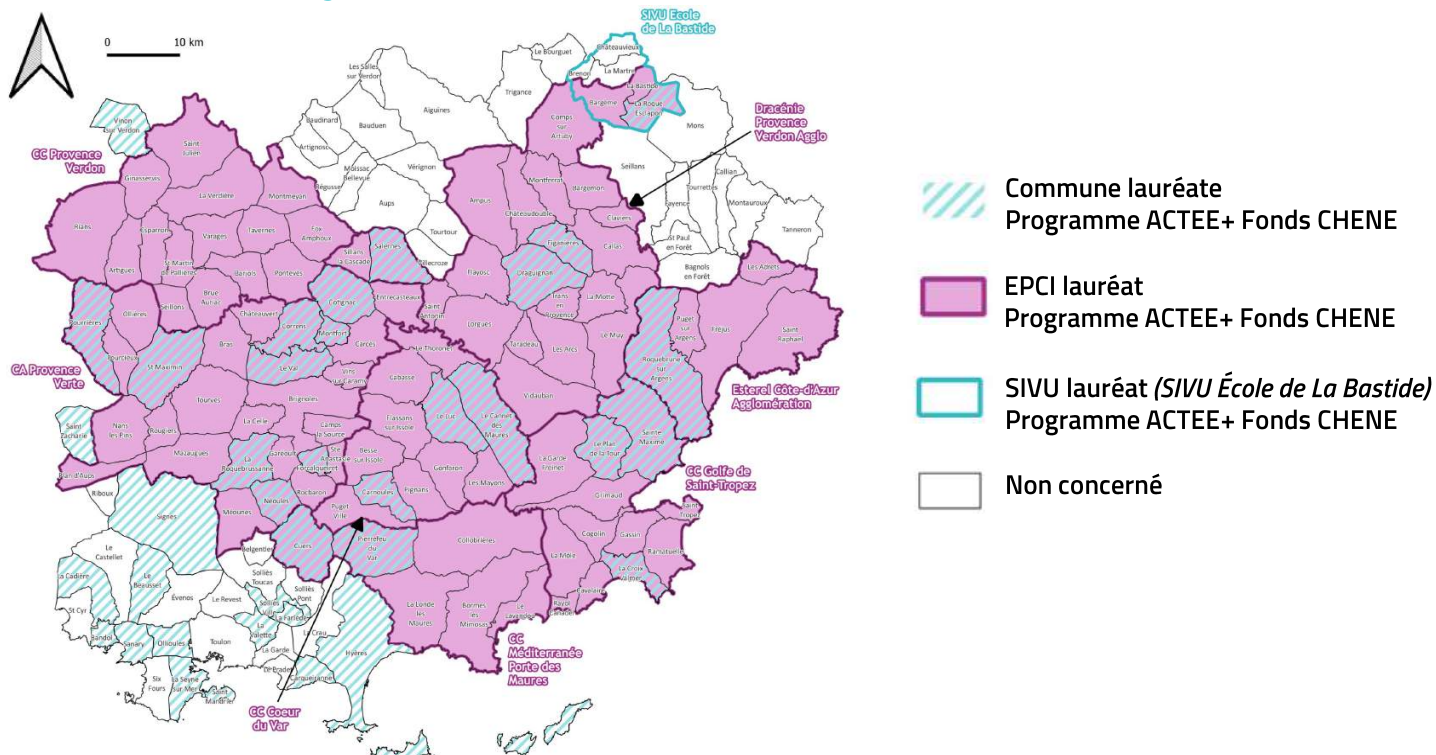
Les candidatures du groupement ACTEE83 comprennent :

- **123 outils** de mesures et de suivi des consommations
- Maintien en poste de **5 économes de flux** et Recrutement de **9 économes de flux** supplémentaires
- Réalisation de **236 audits** thermiques et énergétiques
- Maîtrise d'œuvre sur **47 sites**
- AMO sur **7 parcs** de bâtiments

Financement ACTEE obtenu : **3 102 192 €**

Investissement : **5 833 028 € HT**

Territoire ACTEE 83 - Programme ACTEE+ Fonds CHENE



TE83, Porteur des aides ACTEE

TE83 vous accompagne dans la réalisation des études préalables à la réalisation des travaux. Ces études sont essentielles pour valider les scénarios de travaux et finaliser les plans de financement. L'accompagnement porte notamment sur :

- La réalisation de plans de géomètre, essentiel dans tout projet de rénovation
- La réalisation d'audits énergétiques en bénéficiant du programme ACTEE, pour identifier les scénarios de travaux
- La réalisation d'études de faisabilités spécifiques au scénario de travaux envisagés (étude structure, amiante, faisabilité ENR)

En 2025, le service Rénovation Énergétique a ainsi suivi **48 études** pour un montant global de plus de **160 000 € HT**.

...La Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics...

Le « Mandat de Maîtrise d'Ouvrage »

TE83 réalise par mandat de maîtrise d'ouvrage la **rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics** et la **réalisation d'installations d'énergies renouvelables**. Cet accompagnement se décline en plusieurs étapes et nécessite que la commune signe une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat, la maîtrise d'œuvre étant assurée par un bureau d'études, sous marché avec le Syndicat. En 2025, TE83 a lancé **6 chantiers de rénovation énergétique** dont 4 écoles. En parallèle, **10 projets** ont été lancés en phase conception en prévision de travaux pour l'année 2026.

Groupe scolaire Saint-Exupéry | POURRIERES

Le groupe scolaire de plus de 1 800 m² a été rénové afin de répondre aux exigences du décret tertiaire tout en améliorant le confort des usagers.

Travaux :

- Renforcement de structure et installation photovoltaïque (36 kWc)
- Changement des menuiseries extérieures
- Isolation toiture et réduction des hauteurs sous plafonds
- L'ensemble des éclairages ont été changés par des LEDs
- Mise en place de PAC air/air pour le chauffage et climatisation
- Mise en place d'une GTB

Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **654 618 € HT** financés à hauteur de **76 % (aides publiques, ACTEE, CEE)**.



Groupe scolaire Louis Clément | SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Le groupe scolaire composé de 3 bâtiments pour une surface globale de plus de 2 300 m² a été rénové comprenant plusieurs postes d'isolations, un changement du système de chauffage ainsi que une installation photovoltaïque en autoconsommation collective.

Travaux :

- Isolation thermique par l'extérieur des 3 bâtiments
- Isolation en toiture et reprise d'étanchéité
- Installation photovoltaïque (42 kWc)
- L'ensemble des éclairages ont été changés par des LEDs
- Mise en place de PAC air/air pour le chauffage et climatisation

Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **843 677 € HT** financés à hauteur de **62 % (aides publiques, ACTEE, CEE)**.



École maternelle Paul Bert | LA CADIÈRE-D'AZUR

Suite à une première phase travaux réalisée sur l'école primaire en 2024, l'école maternelle a bénéficié d'une rénovation énergétique en 2025. La rénovation de ces écoles a permis de répondre aux exigences réglementaires tout en travaillant sur les besoins de confort pour les écoles de la Commune.

Travaux :

- Isolation thermique par l'intérieur des murs et des toitures
- Désamiantage et réfection de la toiture
- Remplacement des anciennes menuiseries par des menuiseries aluminium haute performance
- Installation de systèmes d'éclairage LED et de détecteurs dans les zones de circulations et sanitaires
- Réfection de la cours d'école avec isolation et étanchéité

Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **295 210,82 € HT** financé à hauteur de **67 % (aides publiques, ACTEE, CEE)**.



... La Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics...

École Jean Courtin | SALERNES

Après la rénovation de l'hôtel de ville en 2023, la commune a confié la rénovation de l'école Jean Courtin à TE83. Il s'agissait d'un projet ambitieux de rénovation globale pour un bâtiment de plus de 2 230 m².

Travaux :

- Isolation thermique par l'extérieur en fibre de bois
- Mise en place de PAC air/air sur l'ensemble du bâtiment.
- Remplacement des menuiseries extérieures et mise en place de brise soleil orientable pour limiter les apports solaires
- Relamping LED
- Ventilation centralisé sur l'ensemble du bâtiment
- Reprise d'étanchéité et isolation de la toiture
- Installation photovoltaïque (36 kWc) en autoconsommation collective



Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **1 214 915 € HT** financés à hauteur de **56 % (aides publiques, ACTEE, CEE)**.

Club House | NÉOULES

Après la rénovation de l'école, de la mairie, de la salle polyvalente, la commune a décidé de rénover le club house de foot en 2025. Au programme, isolation du bâtiment, rénovation des systèmes de chauffage, ventilation et production d'ECS.

La commune a également profité des travaux pour le remplacement des menuiseries et la mise au normes PMR de l'ensemble du bâtiment.

Travaux :

- Isolation thermique par l'extérieur en fibre de bois
- Isolation des combles, mise aux normes PMR
- Relamping LED
- Travaux CVC (mise en place PAC air/air, remplacement des ballons ECS et reprise du réseau de distribution, mise en place VMC)
- Remplacement des menuiseries extérieurs



Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **178 033 € HT** financés à hauteur de **50 % (aides publiques, ACTEE, CEE)**.

Hôtel de Ville | LE VAL

Financé dans le cadre du programme ACTEE, un audit énergétique a été réalisé en 2023. Le projet a par la suite été confié à TE83 pour une rénovation globale de l'Hôtel de Ville.

Les travaux ont été réalisés en site occupé avec pour objectifs de réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des usagers (renouvellement de l'air et confort thermique par l'isolation et l'optimisation des systèmes de chauffage).

Travaux :

- Isolation thermique par l'intérieur, abaissement des faux-plafonds et isolation des toitures
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Relamping LED
- Reprise d'étanchéité et couverture
- Généralisation des PAC air/air sur l'ensemble des bâtiments
- Mise en place d'une Centrale de Traitement d'Air



Financement :

L'ensemble des travaux a coûté **725 907 € HT** financés à hauteur de **66 % (aides publiques, ACTEE, CEE)**.

...La Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics

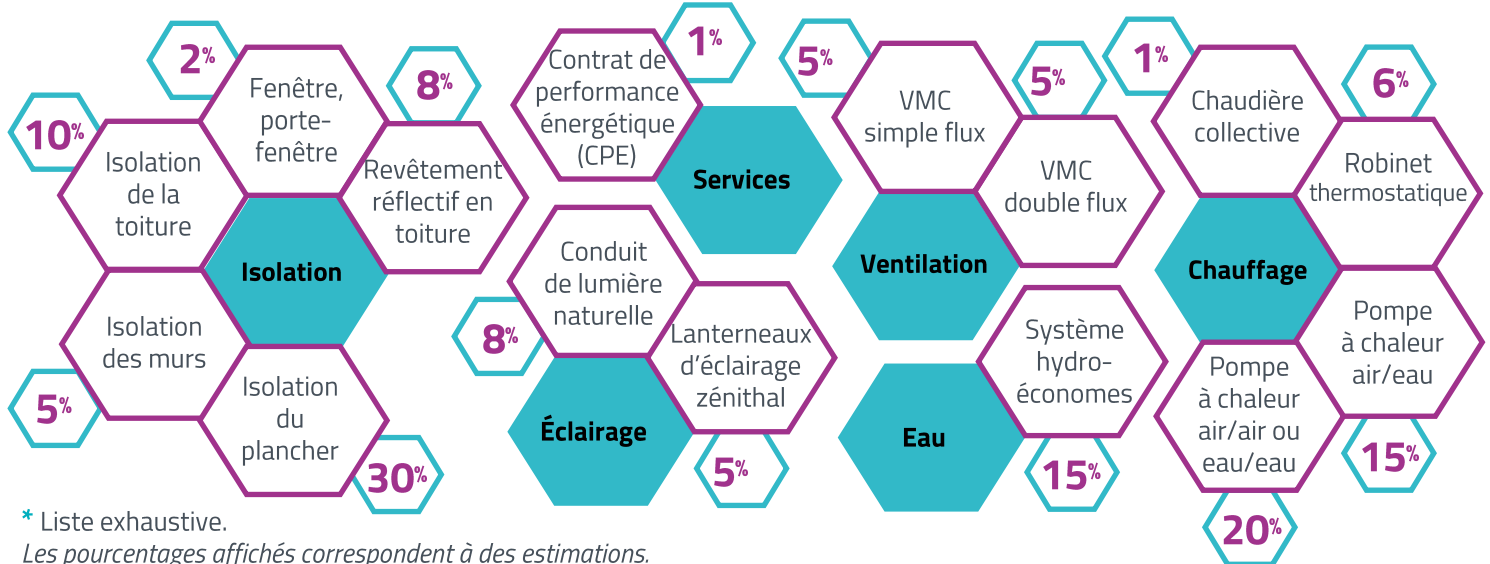
Les Certificats d'Économies d'Énergie

Le Certificat d'Économies d'Énergie, appelé communément CEE, correspond à la valorisation de travaux d'économies d'énergie en transformant les économies potentiellement engendrées en kWhcumac puis en euros.



Ce dispositif constitue l'un des instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Créé à la base en 2006, il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie tels que les collectivités.

Les Travaux de Rénovation Énergétique éligibles aux CEE*



* Liste exhaustive.

Les pourcentages affichés correspondent à des estimations.

Valorisation des CEE

Territoire d'énergie Var réalise des travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public ou des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics pour le compte des collectivités adhérentes. Ces travaux permettent de bénéficier de CEE.

Depuis octobre 2022, TE83 propose aux Collectivités du Var de valoriser leurs propres travaux de performance énergétique grâce à un accompagnement pour la valorisation des CEE. Au total, ce sont **78 communes** et **9 Établissements Publics** qui ont rejoint ce dispositif à travers la signature d'une convention de regroupement.

Depuis 2009, TE83 a valorisé

236 566 383

kWhcumacs de CEE



représentant



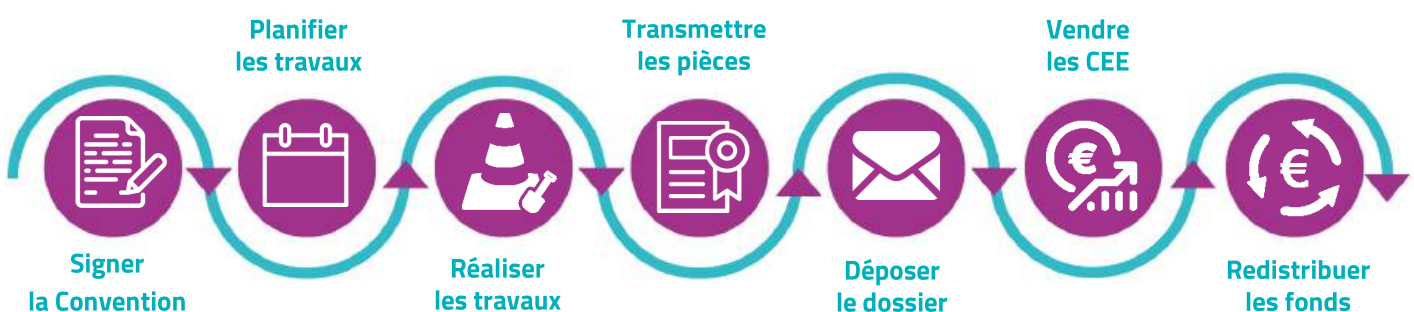
1 240 388 €

En 2025, les travaux réalisés par **TE83 et les communes participantes** ont permis de valoriser **160 503 €** avec le dispositif CEE.

Nouvel accompagnement sur la période 2026-2030

En fin d'année 2025, **TE83** a lancé une nouvelle consultation visant à préparer au mieux la valorisation des CEE sur **la nouvelle période 2026-2030**. Un nouvel accompagnement a été mis en place afin de faciliter le process de valorisation et optimiser le montant de valorisation pour les collectivités du Territoire.

TE83 reverse 90 % des fonds issus de la valorisation des CEE aux Collectivités concernées. Les 10 % conservés correspondent aux frais de gestion et de fonctionnement du service.



1.7. Les Bornes de recharge...

De Mouv'ElecVar au réseau eborn

Depuis le début du déploiement en août 2017, le Syndicat a supervisé l'installation de **272 bornes** de recharge pour véhicules électrique sur **104 communes** Varoises, dont **15 bornes** mises en service en 2025.

TE83 conjointement avec 10 autres syndicats d'énergie a conclu une Délégation de Service Public (DSP) en octobre 2020. Le Délégitaire EasyCharge est chargé de l'exploitation de **1 500 bornes** de recharge sur **11 départements** en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Engagé depuis 2019 avec Toulon Provence Méditerranée, la Métropole a confié à TE83, le déploiement de **150 bornes** de recharge sur son territoire. Un deuxième déploiement avec la **Métropole Toulon Provence Méditerranée** est en préparation pour doubler le nombre de bornes (**150 bornes** supplémentaire à superviser).

Engagée dans la mobilité électrique, la Ville de **Saint-Tropez** a confié au Syndicat, le déploiement de bornes de recharge sur son territoire.



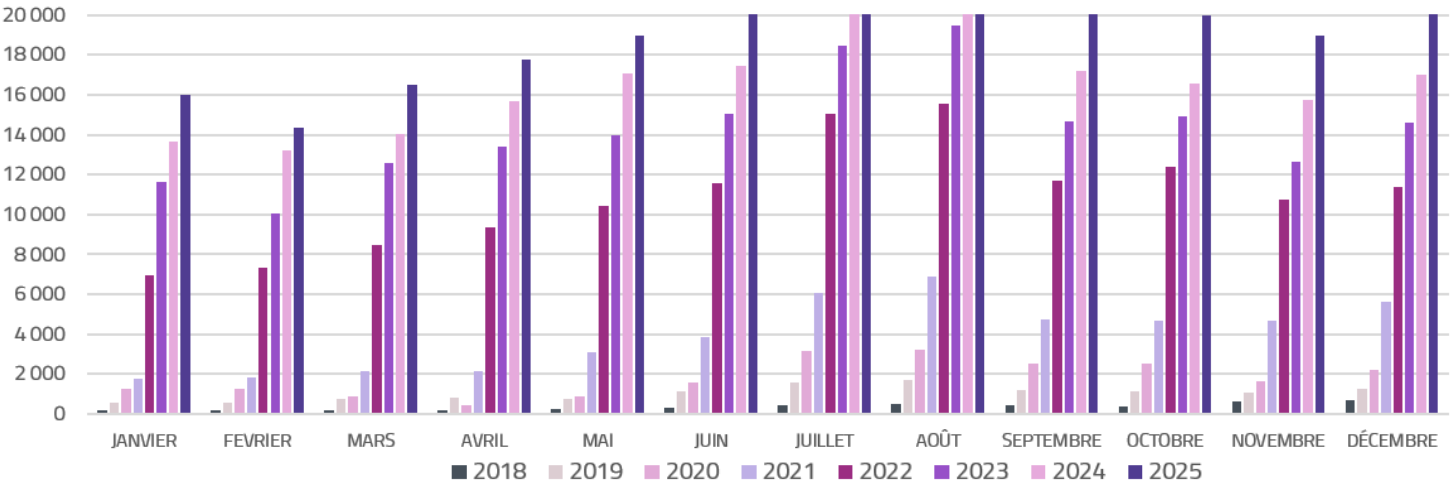
Le réseau eborn Var en quelques chiffres

Le nombre de recharges de véhicules électriques est passé de **203 511** en 2024 à **242 756 charges** en 2025, soit une progression de **19 %**.

L'affluence touristique en été a engendré un record de **27 251 connexions** en juillet et **29 679** en août 2025, cette période reste la plus fréquentée de l'année.

L'évolution des kilowattheures délivrés représente **20 %**, soit **3 205 MWh** consommés en 2024 contre **3 854** en 2025.

Évolution des sessions de recharge sur le réseau eborn Var 2025



Zoom sur le TOP3 des bornes les plus fréquentées (en nombre de charges) en 2025

1	BANDOL	Parking de la Cale	3 359 charges	32,26 MWh
2	BANDOL	Allée Alfred Vivien	3 179 charges	42,85 MWh
3	SANARY-SUR-MER	Avenue du deuxième Spahis	2 625 charges	54,29 MWh



272

bornes de recharge en 2025



242 756

charges enregistrées en 2025

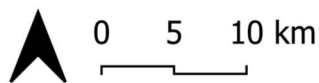


671 162 €

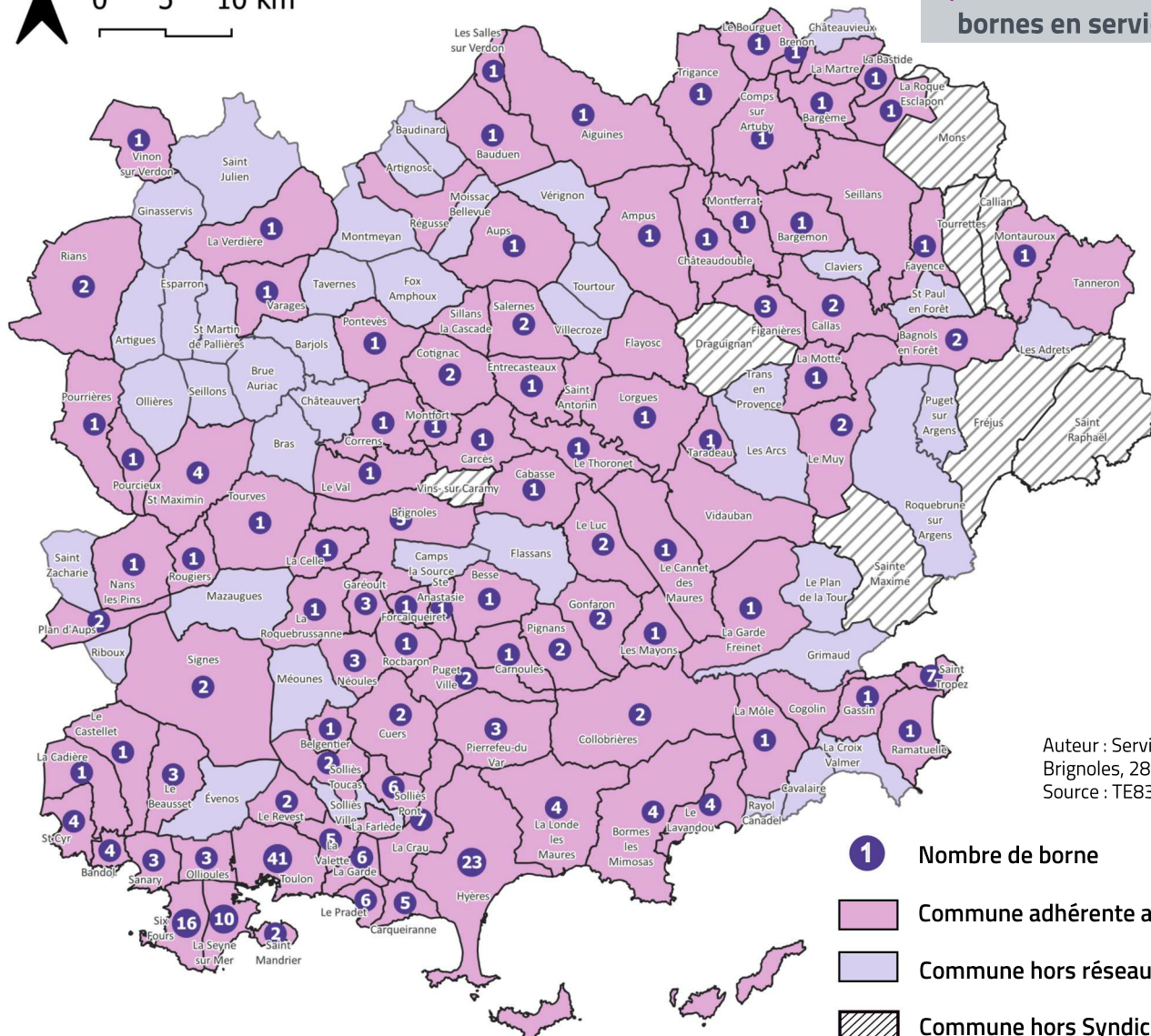
investis dans les travaux IRVE en 2025

Déploiement des bornes de recharge du réseau eborn Var

État au 31 décembre 2025



bornes en service en 2025



Auteur : Service PN/SIG - BLR
Brignoles, 28/07/2026
Source : TE83 / OSM

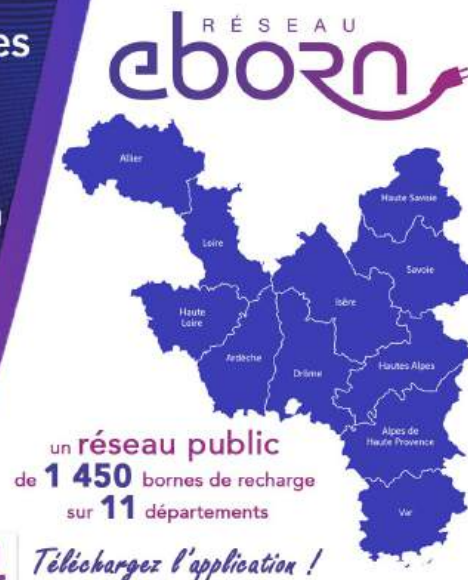
- 1 Nombre de borne
- Commune adhérente au réseau eborn
- Commune hors réseau eborn
- Commune hors Syndicat

Vos bornes de recharge au coeur des territoires

- 430 000 points de charge en Europe
- Un service public de recharge accessible 24/7 avec ou sans abonnement
- 2 900 points de recharge publics accélérés et rapide
- Un réseau maillé sur 11 départements du sud-est de la France
- Un tarif préférentiel sur le réseau eborn

Abonnez-vous !
www.eborn.fr

contact@reseau-eborn.fr 04 23 10 03 50



1.8. Le Groupement d'Achat d'Électricité

Un Groupement coordonné par TE83

Le groupement de commandes, dont Territoire d'énergie Var est le coordonnateur, est constitué de **140 membres**.

Un accord-cadre, ayant pour objet l'acheminement et la fourniture d'électricité pour les besoins propres de chaque membre du groupement, a été notifié en mars 2024 aux sociétés **OCTOPUS ENERGY** et **VOLTERRES**.

Il a donné lieu à la passation d'un marché subséquent 1 qui a été attribué à la société Octopus pour une durée d'**1 an** à compter du **1^{er} janvier** jusqu'au **31 décembre 2025**.

En 2025, un marché subséquent 2 a été attribué à **TOTAL ENERGIES** pour une durée de deux ans, à compter du **1^{er} janvier 2026** jusqu'au **31 décembre 2027**.

Les prix ont subi de très fortes augmentations en raison du contexte géopolitique mondial, qui ont pu être limitées grâce à la force du groupement et au marché passé par le Syndicat.



Zoom sur les Membres du Groupement d'achat d'électricité en 2025

 **140**
membres

129 collectivités
6 CCAS
5 établissements de santé



Les objectifs du Groupement

Le Groupement d'achat d'électricité de TE83 permet :

- d'éviter aux collectivités d'engager chacune, une **procédure de marché**
- de **simplifier les démarches** administratives
- de bénéficier de **l'expertise du Syndicat** face à la complexité des marchés de l'énergie
- de globaliser des achats pour obtenir des **meilleurs prix**

Un logiciel dédié au suivi des consommations

Le Syndicat met à disposition à chaque membre du groupement, une **plateforme de management de l'énergie** conçue pour maîtriser l'ensemble des consommations.

Chaque collectivité possède un compte qui permet de **suivre les consommations énergétiques** ainsi que la facturation.

Les données sont centralisées dans un **tableau de bord** permettant de surveiller des indicateurs précis pour procéder à des analyses afin d'identifier les premières sources d'économies.

Un système d'alertes personnalisables permet de **détecter des anomalies** et contrôler l'état de fonctionnement des équipements.

Le logiciel permet un suivi des consommations dans le respect du **Décret Tertiaire** pour les bâtiments de plus de 1 000 m².



La TCCFE devient l'Accise sur l'électricité

L'article 54 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 a réformé la taxation de la consommation d'électricité.

Il a supprimé les taxes locales sur la consommation finale d'électricité pour les intégrer progressivement à la taxe intérieure sur les consommations finales d'électricité (TICFE) dénommée « **accise sur l'électricité** ».

Une part communale de l'accise sur l'électricité est instituée au profit des communes ou selon le cas, des EPCI qui leur sont substitués au titre de leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité mentionnée à l'article L.2224-31 du CGCT.

Désormais un **arrêté préfectoral notifie le montant de la part communale de l'accise sur l'électricité** selon une répartition par commune établie par la Direction Général des Finances Publiques.



Les Redevances d'Occupation du Domaine Public

Des Redevances d'Occupation du Domaine Public sont percevables **annuellement** par une collectivité, pour l'occupation de son domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'énergie.

TE83 informe chaque année les communes des différentes RODP à percevoir et transmet les éléments de calcul servant à l'établissement des titres de recettes correspondants.

Les communes doivent adopter une délibération pour instaurer ces redevances et sont libres de fixer un montant dans la limite d'un plafond de modalités de calcul prévu par décret. Ce plafond évolue chaque année et varie en fonction de l'énergie concernée.

RODP Électricité



Conformément aux dispositions du décret 2002-409 du 26 mars 2002, la commune perçoit, chaque année de la part d'Enedis, sous réserve d'avoir délibéré à cet effet, une Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les **ouvrages de transport et de distribution d'électricité** dont le montant est actualisé annuellement suivant les dispositions de l'article R. 2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La RODP Électricité est calculée en fonction de strates de population.

En 2025, sur le territoire de TE83, cette RODP représente **274 917 €** pour une population de **680 077 habitants**.

RODP Gaz



Dans le cadre de cette mission, le Syndicat s'attache à vérifier que la commune perçoit bien la Redevance d'Occupation du Domaine Public versée par le **distributeur et le transporteur de gaz** en contrepartie de leur occupation du domaine public communal.

Le décret 2007-606 du 25 avril 2007 prévoit une formule de la redevance, qui s'applique quelle que soit la nature du réseau (transport ou distribution) ou du gaz (naturel ou propane). Les montants des redevances tels que prévus par ce décret sont des montants maxima. La commune est libre de fixer le montant qu'elle entend réclamer. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur du réseau de distribution et / ou de transport situé sur le domaine public et tient compte de l'actualisation de l'indice ingénierie.

RODP Chantiers Provisoires



Depuis le décret du 27 mars 2015, les communes perçoivent une RODP au titre de l'occupation provisoire de leur domaine public par les travaux portant sur des ouvrages de transport ou de distribution d'électricité ou de gaz.

Le Syndicat a donc invité les communes à délibérer pour instaurer le principe de la perception d'une redevance pour tout chantier provisoire relatif aux réseaux électriques ou gaziers.

La délibération prise avant la fin de l'année N permet de percevoir la RODP au titre des ouvrages mis en service ou mis en gaz durant N-1.

RODP Communications Électroniques

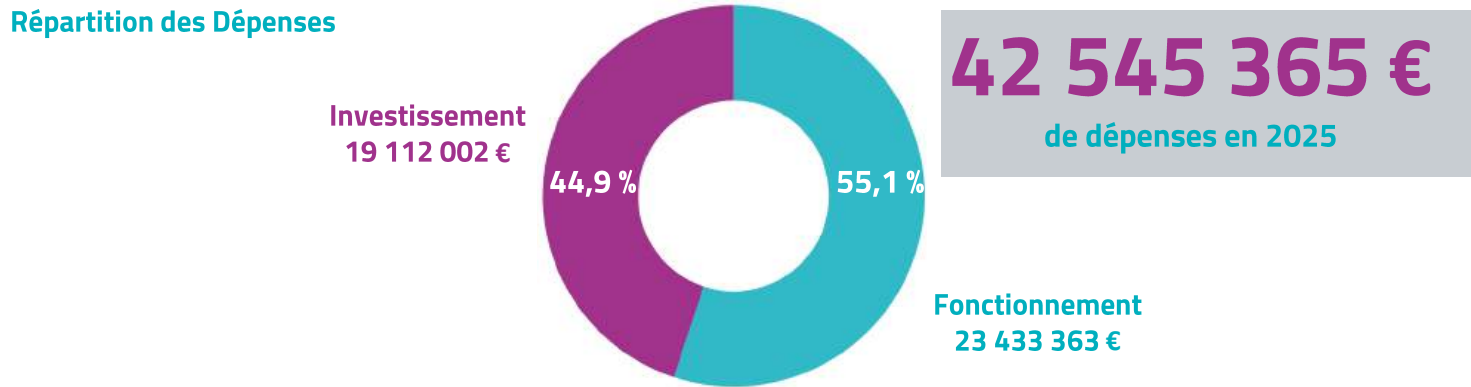


En contrepartie de l'occupation du domaine public, les **opérateurs propriétaires des réseaux** doivent verser aux communes une redevance dont le montant est encadré par le décret du 27 décembre 2005. Le Syndicat propose une assistance technique au contrôle de la RODP. **55 communes** ont confié cette mission à TE83. L'une des premières actions du Syndicat en la matière est de veiller à ce que toutes les communes titrent la RODP chaque année, et récupèrent la redevance non titrée depuis 5 ans auprès de la société Orange.

2.1. Les Dépenses

La Répartition des Dépenses d'Investissement & de Fonctionnement

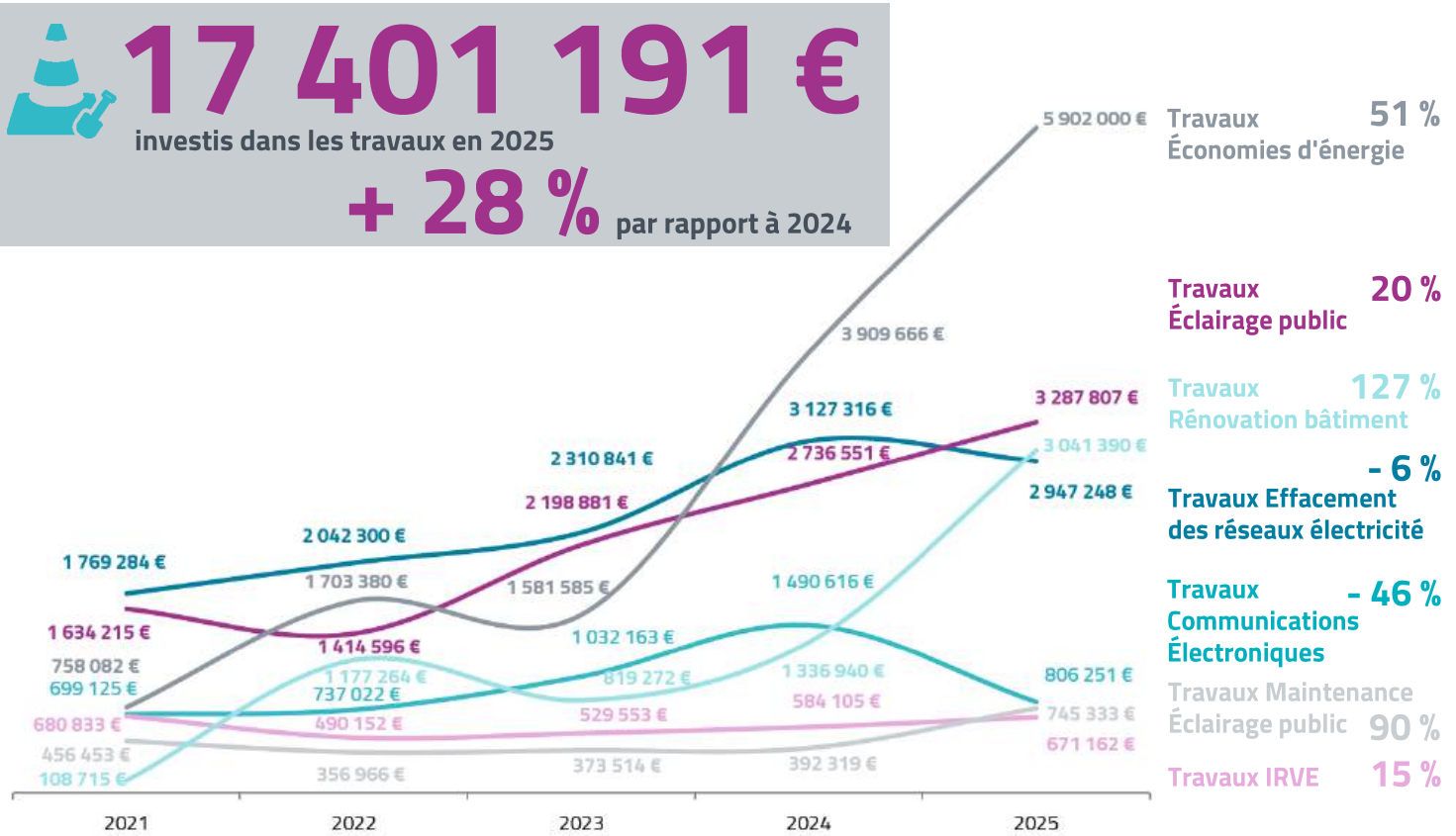
Répartition des Dépenses



INVESTISSEMENT		CA 2025	Reste à réaliser 2025
Dépenses			
20	Immobilisations incorporelles	16 501 €	13 600 €
204	Privé-Bâtiments et installations	17 806 €	26 000 €
21	Immobilisations corporelles	70 247 €	11 400 €
23	Opérations d'équipement	14 570 963 €	3 040 000 €
13	Subventions d'investissement	142 009 €	0 €
16	Emprunts	1 133 086 €	0 €
26	Titres de participations	120 000 €	0 €
4581	Opérations pour compte de tiers	3 041 390 €	15 313 541 €
TOTAL		19 112 002 €	18 404 541 €

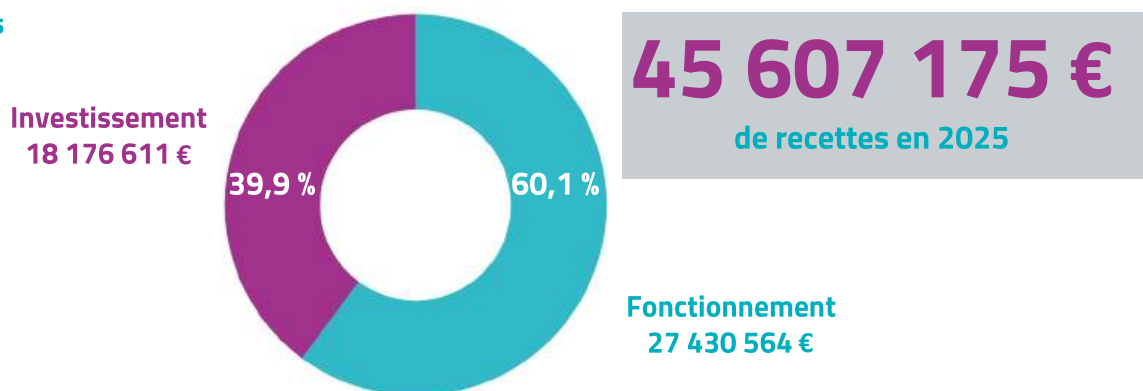
FONCTIONNEMENT		CA 2025
Dépenses		
011	Charges à caractère général	2 642 603 €
012	Charges de personnel	1 279 816 €
014	Reversement TCCFE	18 726 589 €
65	Charges de gestion courante	648 379 €
66	Charges financières (intérêts)	102 376 €
67	Charges exceptionnelles	33 600 €
TOTAL		23 433 363 €

Zoom sur l'évolution des dépenses de Travaux



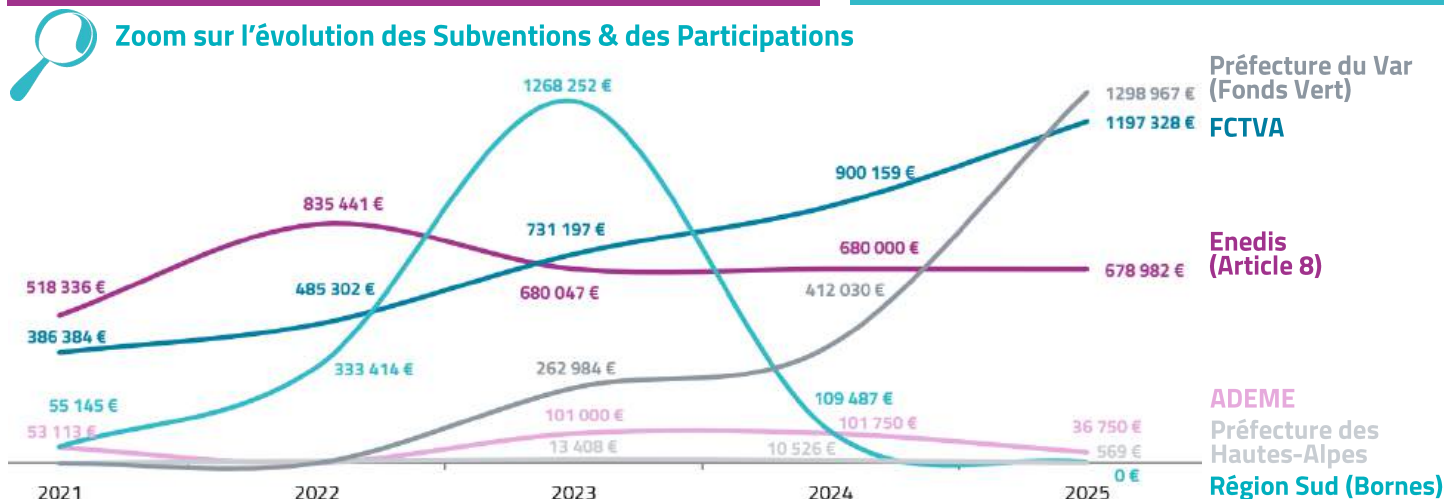
La Répartition des Recettes d'Investissement & de Fonctionnement

Répartition des Recettes

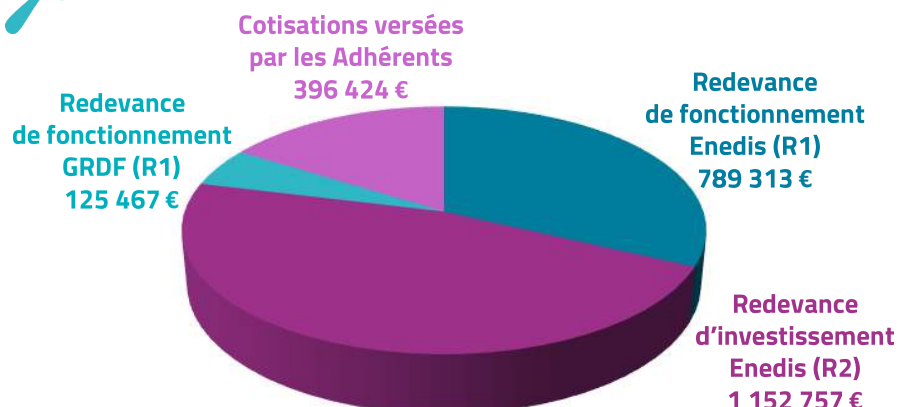


INVESTISSEMENT		CA 2025	Reste à réaliser 2025
Recettes			
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 929 892 €	0 €
13	Subv. investissement (hors 138)	7 513 767 €	0 €
138	Autres Subv. Invest. non transférables	678 981 €	0 €
16	Emprunts	891 000 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	165 701 €	0 €
4582	Opérations pour compte de tiers	1 997 270 €	16 605 502 €
TOTAL		18 176 611 €	16 605 502 €

FONCTIONNEMENT		CA 2025
Recettes		
013	Atténuations de charges	7 363 €
70	Produits des services et ventes	75 342 €
731	Fiscalité locale	18 282 957 €
74	Dotations, subv. & participations	6 478 978 €
75	Autres produits de gestion courante	2 540 501 €
76	Produits financiers	16 542 €
77	Produits spécifiques	28 881 €
TOTAL		27 430 564 €



Zoom sur les Redevances & les Cotisations



Les redevances **R1 (de fonctionnement)** et **R2 (d'investissement)** sont dues par Enedis au titre de la mise à disposition des ouvrages électriques dans la concession.

La redevance **R1 (de fonctionnement)** est due par GRDF en contrepartie de la mise à disposition des ouvrages de gaz dans la concession.

Les **Cotisations** représentent les adhésions des collectivités aux compétences de base et optionnelles.

2.3. Les Aides Financières...

Les aides aux communes

Territoire d'énergie Var soutient les collectivités adhérentes et participe financièrement dans la réalisation de projets et de travaux.

Le Syndicat s'est engagé dans de nombreuses actions visant à promouvoir la transition énergétique sur son territoire.

Mobilisé aux côtés des collectivités, TE83 s'emploie à mettre en place des accompagnements au plus près des attentes des communes adhérentes.

Les dispositifs mis en œuvre visent à soutenir l'investissement des communes dans le domaine de l'énergie.

Ces taux de financement sont déterminés pour une année en Bureau et en Comité Syndical et sont redéfinis chaque année.

Les financements du Syndicat en 2025



50 %
plafonné à
40 000 €

Travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité

Au titre de sa **mission fondatrice d'AODE** (Autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie), TE83 participe aux travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité en aérien à hauteur de :

**50 % du montant HT des travaux
plafonné à 40 000 €**



20 %

Travaux d'équipement sur l'éclairage public

Le Syndicat contribue à améliorer le parc d'éclairage public des collectivités adhérentes en finançant des travaux liés à la **compétence n°1** "Équipement de réseaux d'éclairage public" à hauteur de :

**20 % du montant HT des travaux
d'équipement d'éclairage public
avec un label "Transition Énergétique"
avec un plafond par ensemble candélabre - lanterne**



20 %

Travaux d'éclairage public lors de travaux communs avec le réseau de distribution publique d'électricité

Dans le cadre de la **compétence n°2** "Dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie", le Syndicat apporte un financement de :

**20 % du montant HT des travaux
du réseau d'éclairage public**



40 %

Travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public et la pose de candélabre solaire

Les communes adhérentes à la **compétence n°3** "Économie d'énergie" bénéficient d'un financement de :

**40 % du montant HT des travaux
d'économies d'énergie*
sur l'éclairage public
plafonné à 100 000 €**



40 %

**Passage aux LEDs
pour les installations sportives**

Stade de foot, terrain de rugby, court de tennis, bouledrome... TE83 conseille les communes dans la rénovation de l'éclairage des installations sportives extérieures, en terme de performances d'équipements. Le Syndicat apporte une participation de :

**40 % du montant HT sur les coûts
du matériel d'éclairage hors supports**



50 %

**Audit énergétique sur les
installations d'éclairage public**

TE83 est force de propositions quant aux dispositifs à mettre en place pour améliorer la performance de l'éclairage public des communes adhérentes à la **compétence n°3 "Économie d'énergie"** et finance :

**50 % sur les audits énergétiques sur
les installations d'éclairage public**

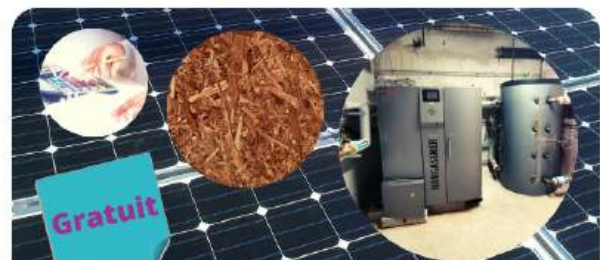


10 %

**Travaux d'installation
de bornes de recharge**

Au titre de la **compétence n°7 "Réseau de prises de charge pour véhicules électriques"**, TE83 apporte une aide financière de :

**10 % du montant HT des travaux
d'installations de bornes de recharge**



Gratuit

**Notes d'opportunités
& Études de potentiel**

Dans le cadre du programme **CCRT**, la promotion des énergies renouvelables thermiques et de récupération, TE83 prend en charge à :

100 % les notes d'opportunités

Dans le cadre du programme **les Générateurs**, le déploiement des projets éoliens et photovoltaïques, TE83 finance :

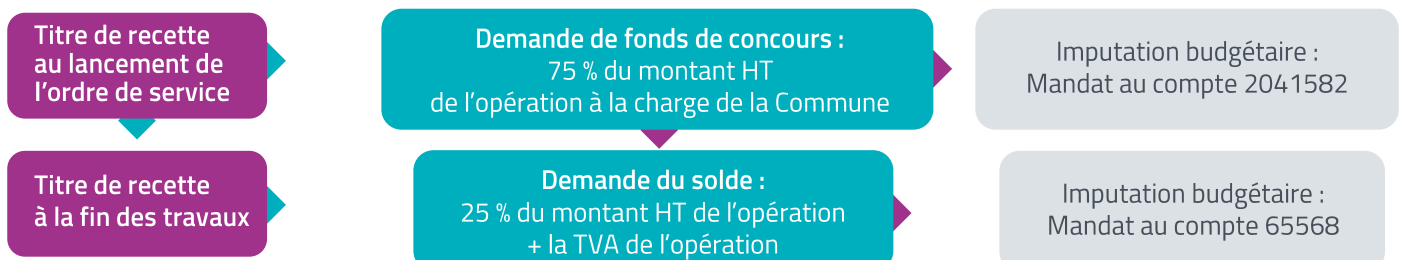
100 % les études de potentiel

Le Financement par fonds de concours

Pour accompagner les communes qui souhaitent réaliser des travaux sur les ouvrages de distribution publique d'électricité ou sur le réseau d'éclairage public, TE83 met en place le dispositif de fonds de concours.

C'est un mécanisme financier qui permet à la collectivité d'imputer 3/4 du coût de la dépense (HT) en section d'investissement. Pour être applicable, le fonds de concours doit être instauré par une délibération.

La TVA est récupérée en année N+2 par TE83 dans le cadre du FCTVA. Elle est portée au crédit de la collectivité adhérente.



3.1. Les Instances du Syndicat...

Le Comité Syndical en 2025*

En 2025, le **Comité Syndical** est l'organe délibérant de TE83. Il est composé de **188 Délégués** désignés par les **137 collectivités adhérentes**. Il est chargé d'administrer, par délibération, les domaines statutaires et budgétaires du Syndicat.



Le Bureau Syndical en 2025*

En 2025, le **Bureau Syndical**, dont les membres sont élus par le Comité Syndical, dispose de délégations du Comité lui permettant de délibérer sur les affaires courantes du Syndicat.



Michel OLLAGNIER
Président
Adjoint au Maire d'OLLIOULES



Christian RYSER
1^{er} Vice-Président Délégué
(Néoules)



Roger ANOT
Vice-Président
(Belgentier)



Michel ARMANDI
Vice-Président
(Collobrières)



Véronique BOULANGER
Vice-Présidente
(Le Luc)



Stéphane CHAMP
Vice-Président
(MTPM - La Valette-du-Var)



Jean-Pierre CHOREL
Vice-Président
(Bandol)



Raymond GRAS
Vice-Président
(Montferrat)



Claude HAUTEFEUILLE
Vice-Président
(Saint-Tropez)



Jean-Bernard KISTON
Vice-Président
(Pierrefeu-du-Var)



Gilles LOMBARD
Vice-Président
(Ginasservis)



Anne-Marie METAL
Vice-Présidente
(MPTM - La Crau)



Jean-Raymond NIOLA
Vice-Président
(Pourcieux)



Didier RAULOT
Vice-Président
(MTPM - La Seyne-sur-Mer)



Philippe SCHELLENBERGER
Vice-Président
(Brignoles)



Romain DEBRAY
Membre du Bureau
(Entrecasteaux)



André DEL PIA
Membre du Bureau
(Le Cannet-des-Maures)



Claude GIORDANO
Membre du Bureau
(CCPF - St-Paul-en-Forêt)



Christian LAZARE
Membre du Bureau
(Cotignac)



Alain LEFEVRE
Membre du Bureau
(Rians)



Daniel MONIER
Membre du Bureau
(Bormes-les-Mimosas)



Jean-Claude SAVIO
Membre du Bureau
(Roquebrune-s/Argens)



Patrick VINCENTELLI
Membre du Bureau
(Aups)

* Les Instances de TE83 ont été renouvelées le 12 mai 2026 à la suite des élections municipales

Les Commissions en 2025*

Le Comité Syndical dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de **commissions régaliennes ou spécialisées**, chargées d'étudier les questions relatives au domaine de l'énergie.

La Commission d'Appel d'Offre | CAO

Titulaire	Jean-Bernard KISTON Pierrefeu-du-Var	Richard MAURIN Cabasse	Daniel MONIER Bormes-les-Mimosas	Jean-Raymond NIOLA Pourcieux	Georges ROUVIER Chateaudouble
Suppléant	Michel ARMANDI Collobrières	Franck ASTESIANO Puget-Ville	Véronique BOULANGER Le Luc	Gilles LOMBARD Ginasservis	Jean-Claude SAVIO Roquebrune-sur-Argens

La Commission Consultative des Services Publics Locaux | CCSPL

Nicolas COLL Le Lavandou	Christine CUNIBERTI MTPM (La Seyne-sur-Mer)	Raymond GRAS Montferrat	Gilles LOMBARD Ginasservis	Jean-Raymond NIOLA Pourcieux	Christian RYSER Néoules
------------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------------------	--	-----------------------------------

La Commission des Finances

Véronique BOULANGER Le Luc	Jean-Bernard KISTON Pierrefeu-du-Var	Christian LAZARE Cotignac	Christian RYSER Néoules
--------------------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------------------

La Commission des Travaux

Roger ANOT Belgentier	Boris AYASSE Rocbaron	Michel DELATTRE La Croix-Valmer
André DEL PIA Le Cannet-des-Maures	Anne-Marie METAL MTPM (La Crau)	Francis MONNI Grimaud
	Michel THIBAULT Le Castellet	

La Commission Transition Énergétique & Mobilité Durable

Jean-Claude ALBERGIO Cuers	Boris AYASSE Rocbaron	André DEL PIA Le Cannet-des-Maures
Laurent CUNEO MTPM (Hyères)	Michel THIBAULT Le Castellet	
Olivier PAILLARD Plan-d'Aups-Sainte-Baume	Patrick VINCENTELLI Aups	

La Commission de Suivi & de Contrôle de Concession

Roger ANOT Belgentier	Michel ARMANDI Collobrières	Luc BAGNOL MTPM (La Valette-du-Var)	Jean-Raymond NIOLA Pourcieux
Guy PHILIPPEAUX MTPM (Ollioules)	Christian RYSER Néoules	Alain THOUROUDE Saint-Julien	

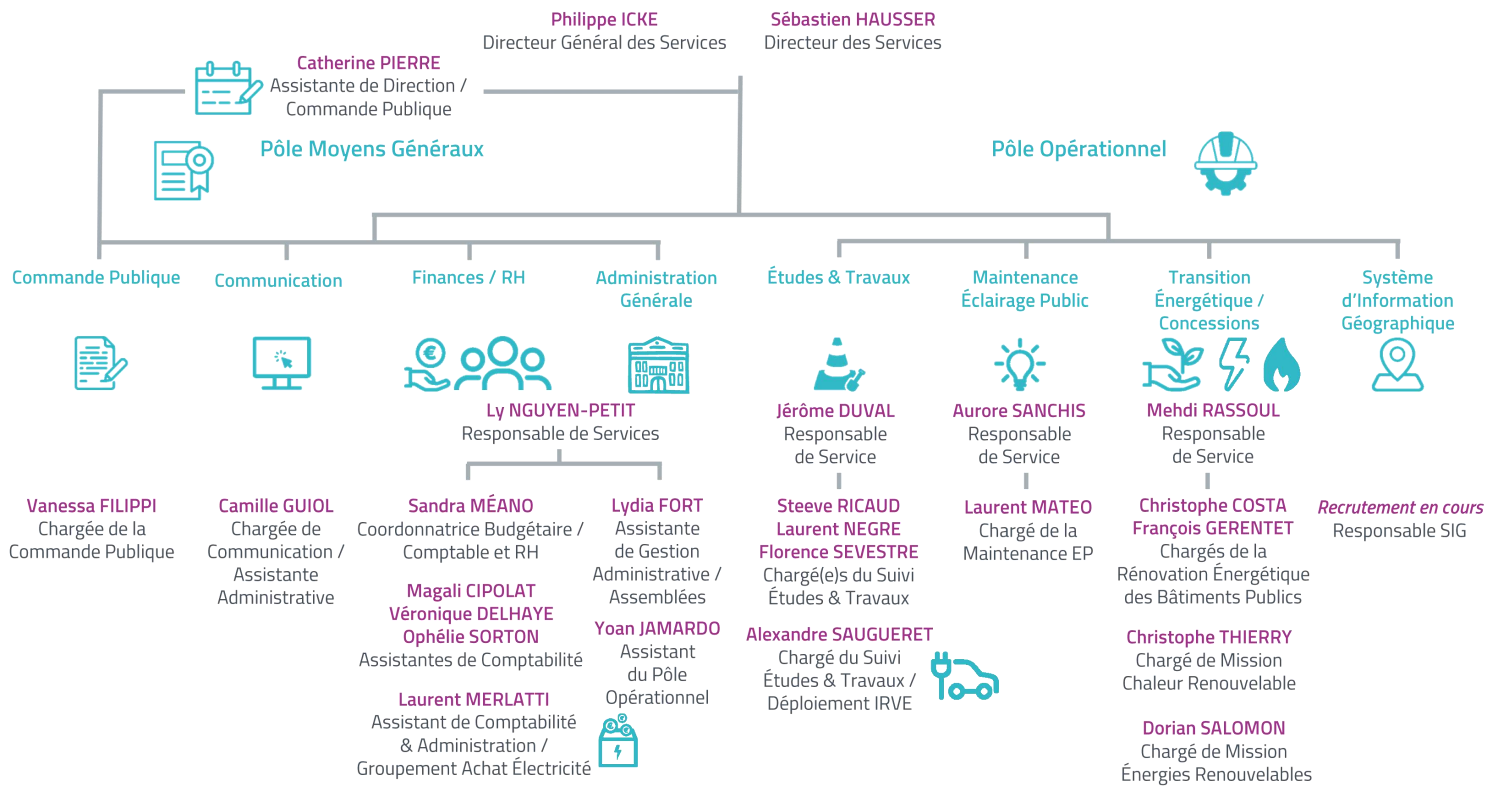
La Commission Consultative Pour la Transition Énergétique | CCPTÉ

TE83		EPCI	
Jean-Louis ARCAMONE La Londe-les-Maures	Stéphane CHAMP MTPM (La Valette-du-Var)	Cœur du Var Jean-Michel DRAGONE <i>Suppléant démissionnaire</i>	Golfe de Saint-Tropez Titulaire démissionnaire Sophie BARDOLLET
André DEL PIA Le Cannet-des-Maures	Jean-Pierre FRESIA Ramatuelle	Lacs & Gorges du Verdon Fabien BRIEUGNE Alain FILIPPI	Méditerranée Porte des Maures Michel ARMANDI Jean-Bernard KISTON
Patrick GAUTIER Pourrières	Alain LEFEVRE Rians	Pays de Fayence Michel RAYNAUD François CAVALLIER	Provence Verdon Guy PARTAGE Cyrille HOURS
Anne-Marie METAL MTPM (La Crau)	Daniel MONIER Bormes-les-Mimosas	Vallée du Gapeau Patrick BOUBEKER Luciano ROBERTI	Dracénie Provence Verdon Nathalie GONZALES <i>Suppléant démissionnaire</i>
Olivier PAILLARD Plan-d'Aups-Sainte-Baume	Guy PHILIPPEAUX MTPM (Ollioules)	Provence Verte Jérémy GIULIANO Nicole RULLAN	Sud-Sainte-Baume Jean-Luc GRANET Bruno JOANNON
		Estérel Côte d'Azur Carine LEROY Didier LEMAITRE	Toulon Provence Méditerranée Gilles VINCENT <i>Suppléant non désigné</i>

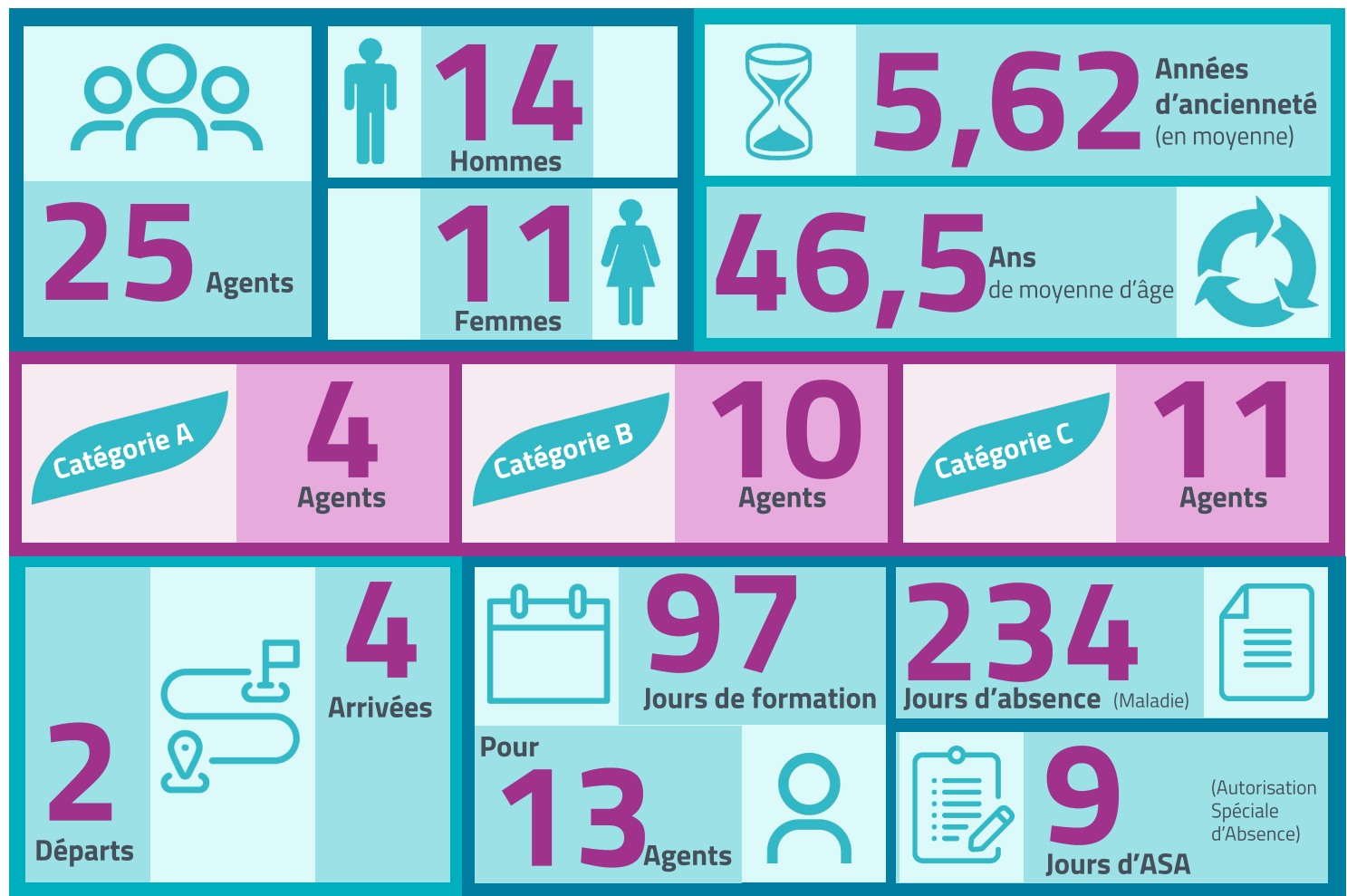
* Les Instances de TE83 ont été renouvelées le 12 mai 2026 à la suite des élections municipales

3.2. Les Agents du Syndicat

Organigramme des Services de TE83 - Décembre 2025



Les Chiffres-clés - Décembre 2025



Les Partenaires

Pour mener à bien ses missions de service public, Territoire d'énergie Var est représenté dans diverses organismes.

Membre de l'ERES [Entente Régionale Énergies Sud]

L'ERES regroupe 5 des 6 syndicats d'énergie de la Région Sud (SDE-TE04, TE-Syme 05, TE-SMED 13, TE83 et le SEV 84). L'Entente permet de mutualiser les actions communes des syndicats en matière de contrôle de concession, de production d'énergie, de maîtrise de la demande d'énergie, d'achat d'énergie, de transition énergétique et de mobilité durable.



Membre de la COFOR-ALEC 83 [Communes Forestières - Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Var]

L'Agence est une association qui représente et accompagne les territoires varois dans le développement de leurs politiques énergétiques.

Elle apporte aux collectivités et à leurs administrés son expertise technique et financière pour leurs projets de rénovation énergétique et d'énergies renouvelables.



Actionnaire de la SPL VER [Société Publique Locale Var Énergies Renouvelables]

La SPL VER est une structure publique qui aide les collectivités du Var à concevoir et réaliser leurs projets d'énergies renouvelables.

Créée par le Département du Var et TE83-Symielec, la SPL VER est une Société Publique Locale qui intervient exclusivement auprès de ses collectivités actionnaires : communes, intercommunalités et établissements publics du territoire.



Adhérent de la FNCCR [Fédération nationale des collectivités concédantes et régies]

La FNCCR est une association qui regroupe les collectivités territoriales en charge de la gestion de services publics essentiels (l'énergie, le cycle de l'eau, les déchets, le numérique).

La Fédération accompagne ses adhérents dans leurs missions et défend leurs intérêts.



Adhérent d'AMORCE [Le réseau national des territoires engagés dans la transition écologique]

L'Association AMORCE constitue un réseau d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire, de gestion durable de l'eau et de transition écologique des services de propreté.



4.1. L'Information

Les Publications

Tout au long de l'année, Territoire d'énergie Var rédige et diffuse des publications pour informer les Collectivités adhérentes, à travers différents supports.

Les Rapports d'Activité

Les rapports d'activité permettent de retracer les actions et les temps forts du syndicat, qui ont marqué l'année écoulée.

Territoire d'énergie Var s'engage au côté des collectivités et œuvre au quotidien dans le domaine de l'énergie et de la transition énergétique.

Ce document rend compte des réalisations et des évolutions de nos services.



Les Rapports de Contrôle de Concession

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE), TE83 s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires.

S'appuyant sur les données du CRAC (Compte-Rendu d'Activité des Concessionnaires), le Syndicat publie chaque année un rapport de contrôle de concession pour l'Électricité et pour le Gaz.



Les Notes

TE83 rédige des notes à l'attention des collectivités adhérentes pour informer de la réglementation.

Ces notes apportent des précisions sur la législation en vigueur en lien avec l'expertise du Syndicat.



Les Fiches

TE83 publie des Fiches pour présenter ses services ou prestations à destination des collectivités adhérentes.

Ces fiches permettent de renseigner plus précisément les différentes missions du Syndicat.



Le Site Internet

Le site Internet est un outil pratique pour consulter toutes les informations du Syndicat. Depuis sa mise en ligne en **novembre 2018**, le site Internet connaît un **bilan satisfaisant**.

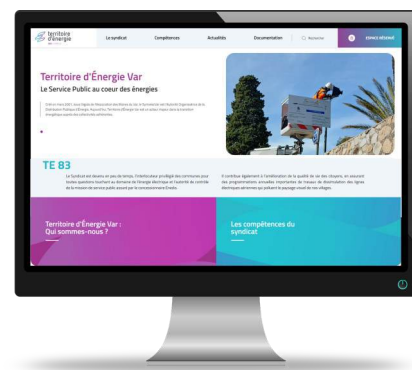
Régulièrement alimenté, le site internet est une vitrine pour présenter les actions du Syndicat, à travers ses missions et son fonctionnement.

Une rubrique retrace les événements et actualités de TE83.

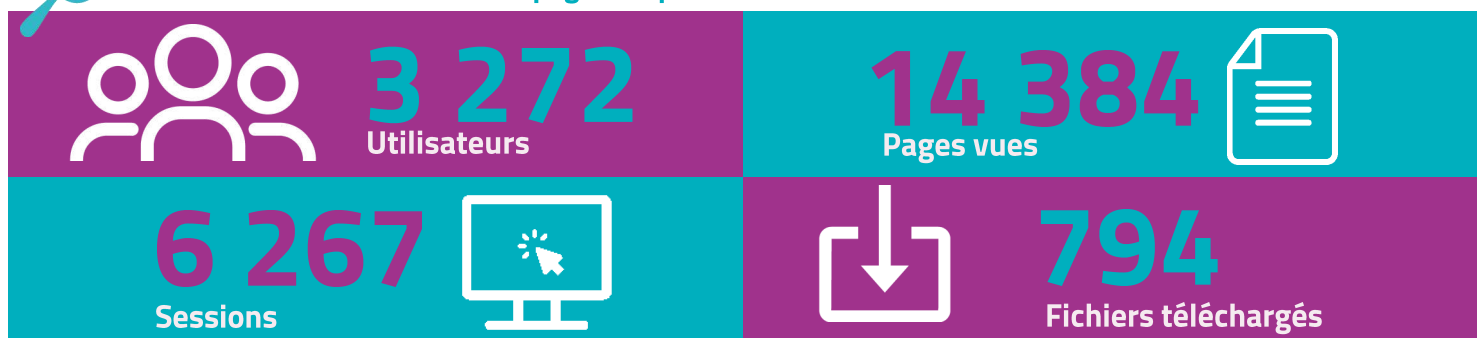
Une carte interactive du Var permet de visualiser les compétences transmises par chaque collectivité adhérente ainsi que le nombre de bornes disponibles par commune.

Un espace réservé est dédié à chaque collectivité adhérente pour y retrouver de la documentation utile.

Suite au changement de nom du Syndicat en 2023, le nouveau nom de domaine du site est : **www.te83.fr**



Zoom sur les chiffres-clés et les pages les plus consultées



Après la « **page d'accueil** », les pages les plus visitées sont :

- « **Notre organisation** » pour identifier les interlocuteurs de TE83
- « **Qui sommes-nous** » pour s'informer sur l'historique du Syndicat
- « **Nos Élus** » pour connaître les Membres du Bureau

Les Réseaux Sociaux

En novembre 2024, Territoire d'énergie Var a réalisé une étude sur la présence du Syndicat sur les Réseaux Sociaux. Extrait :

Présent depuis 2015 sur **X** (anciennement **Twitter**), TE83 a décidé de cesser les publications sur ce réseau social controversé.

Le Syndicat a créé une Chaîne **YouTube** en 2020 qui sert principalement à héberger les vidéos de TE83.

La création d'une page et d'un compte sur **LinkedIn** en 2021 a créé une confusion. Afin d'y remédier, TE83 a conservé uniquement la **page** « Territoire d'énergie Var - Symielec », fort de **1 596 abonnés**. Ce réseau social est incontournable pour développer son réseau professionnel. Le compte quant à lui n'est plus alimenté depuis fin 2024.

TE83 a décidé de créer une page sur **Facebook** en 2024. Une véritable opportunité pour communiquer avec les administrés et les collectivités adhérentes. Plus de 86 % des communes adhérentes sont présentes sur ce réseau social populaire.



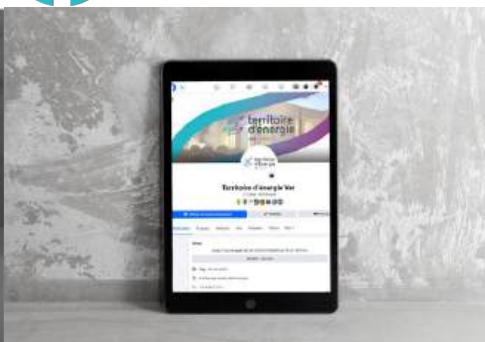
Territoire d'énergie Var - Symielec



Territoire d'énergie Var



Territoire d'énergie Var - Symielec





Territoire d'énergie Var



614 Rue des Lauriers
ZAC Nicopolis
83170 BRIGNOLES



contact@te83.fr



04 94 37 28 11



territoire
d'énergie

VAR • SYMIELEC

Scannez et retrouvez toutes les actualités de TE83 sur www.te83.fr



& sur nos réseaux sociaux : @te83

